MASTER NEGATIVE NO. 92-80694-12

AUTHOR:

HIPPEAU, CELESTIN

TITLE:

LETTRES INEDITES DE MMMES DES URSINS...

PLACE:

CAEN

DATE:

1862

Master Negative #

92-80694-12

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

946.055 Hippeau, Celestin, 1803-83, comp.
H61 Lettres inédites de MMmes des Ursins et de Maintainon de MM le duc de Vaudemont le maréchal de Tessé et le cardinal de Janson.
Caen 1862. O. 80p.
147620 Reprinted from Académie des science

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

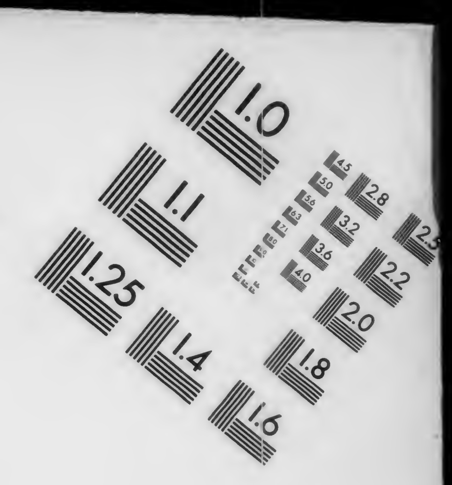
FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 8-17-92 INITIALS M.D.C
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

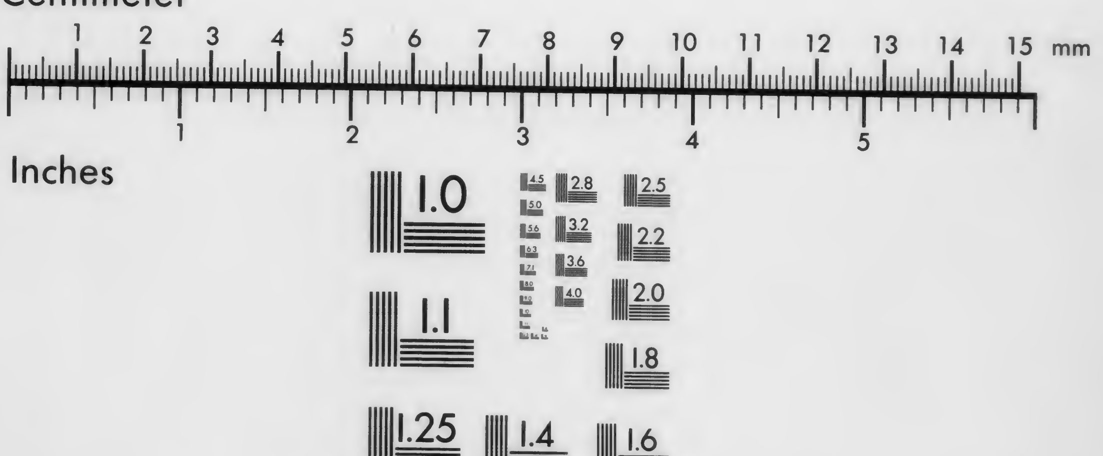


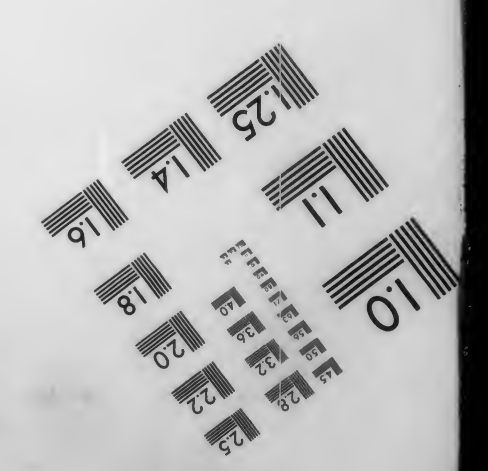
AIIM

Association for Information and Image Management

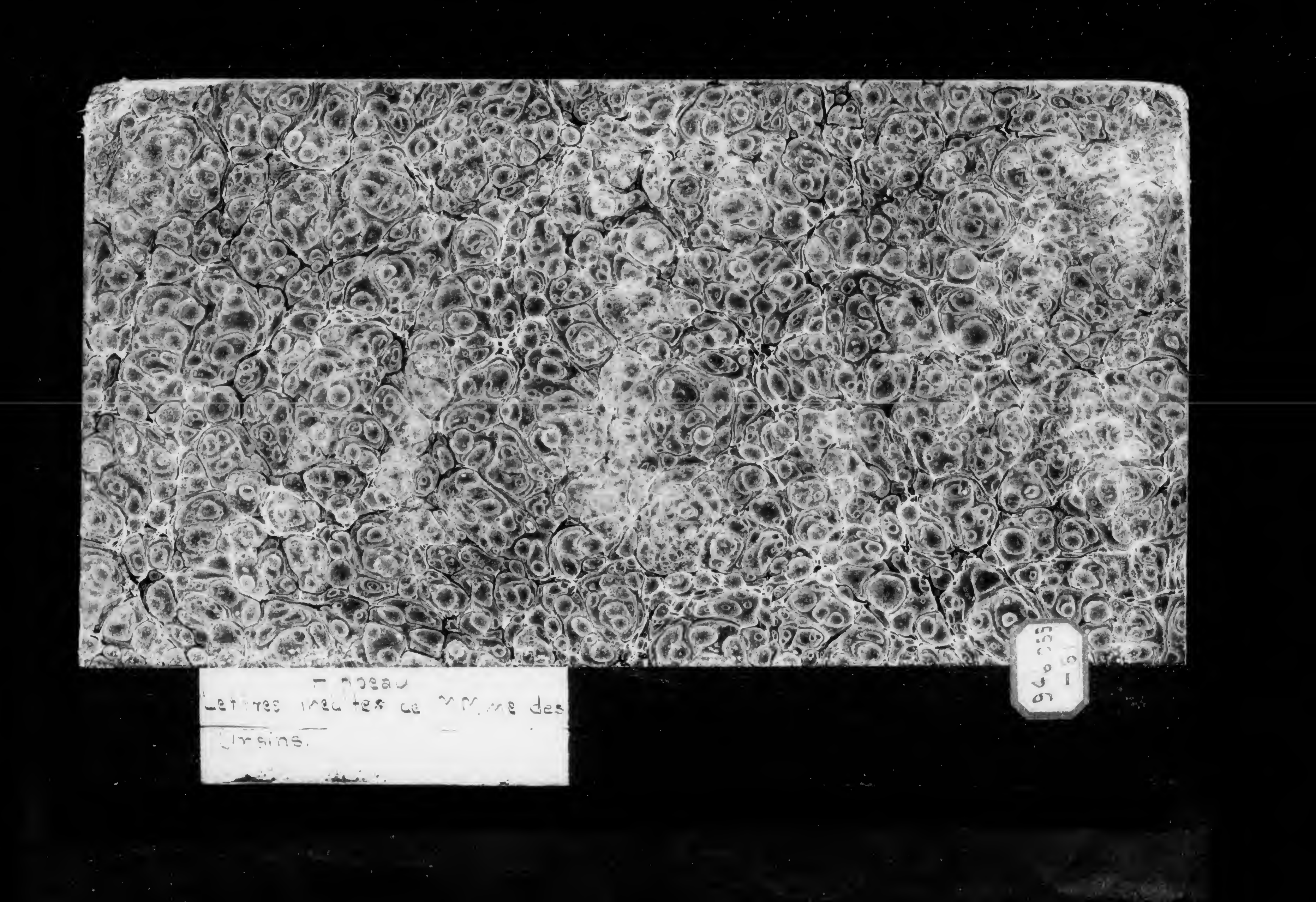
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202







MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.


Lettres inédites de Mme des Ursins.

LETTRES INÉDITES

DE

MM^mes^. DES URSINS ET DE MAINTENON,

DU PRINCE DE VAUDEMONT, DU MARÉCHAL DE TESSÉ

ET DU CARDINAL DE JANSON,

PUBLIÉES PAR M. C. HIPPEAU.

CAEN,

TYP. DE A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE FROIDE, 2.

1862.

LETTRES INÉDITES

DE

MMmes. DES URSINS ET DE MAINTENON,

DE MM. LE DUC DE VAUDEMONT, LE MARÉCHAL DE TESSÉ

ET LE CARDINAL DE JANSON,

PUBLIÉES PAR M. C. HIPPEAU.

CAEN,

TYP. DE A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2.

—

1862.

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

LETTRES INÉDITES

DE LA PRINCESSE DES URSINS,
DU PRINCE DE VAUDEMONT, DU COMTE DE TESSÉ
ET DU CARDINAL DE JANSON,

AU DUC D'HARCOURT, AMBASSADEUR EN ESPAGNE.

Parmi les lettres dont se compose la correspondance du duc d'Harcourt, j'en signalerai d'abord trois qui lui ont été adressées par la princesse des Ursins.

On connaît la correspondance de cette femme célèbre avec M[me]. de Maintenon (1). 119 lettres nouvelles de M[me]. des Ursins, dont 94 sont adressées à la maréchale de Noailles et 15 à M[me]. de Maintenon, ont été trouvées à la Bibliothèque de Stockholm par M. Geffroy, aujourd'hui maître de conférences à l'École normale, et publiées par lui (2). Tous ces écrits, complétés par ceux qu'avait signalés le savant professeur d'histoire, à la Bibliothèque impériale, et à la Bibliothèque du Louvre, ont fait com-

(1) *Lettres inédites de M[me]. des Ursins* publiées par Léopold Collin. Paris, 1806; — *Lettres inédites de M[me]. de Maintenon et de M[me]. la princesse des Ursins*, 4 vol. in-8°. Paris, Bossange, 1826.

(2) Cette correspondance commence en août 1698 et va jusqu'en 1714.

prendre l'importance du rôle qu'a joué, à la cour d'Espagne, une femme sur laquelle les *Mémoires* de Saint-Simon avaient déjà appelé une sérieuse attention (1).

Les trois lettres qui suivent, et qui ne se trouvent dans aucun des recueils publiés jusqu'à ce jour, ont rapport aux démêlés ayant eu lieu, en 1703, entre le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France en Espagne, et M[me]. des Ursins. Quelques éclaircissements préalables feront apprécier la nature des intrigues dont se plaint la princesse, intrigues qui, après avoir entraîné le rappel du cardinal, la forcèrent elle-même à quitter momentanément l'Espagne, pour y revenir, l'année suivante, plus puissante que jamais.

Appelé au trône d'Espagne, grâce aux efforts persévérants de la politique de Louis XIV, admirablement secondé par le duc d'Harcourt, Philippe V n'était encore qu'un enfant. Lorsqu'il eut épousé une autre enfant, Marie-Louise de Savoie, sœur de la duchesse de Bourgogne, la Cour de Versailles songea à placer auprès des deux jeunes souverains un conseiller qui, doué d'une volonté ferme et intelligente, veillât à ce qu'ils ne fussent pas induits en erreur, soit sur leurs véritables intérêts, soit sur les intérêts de la France.

Ce ne fut pas un homme que l'on choisit pour remplir auprès d'eux le rôle d'un premier ministre véri-

(1) *La princesse des Ursins, Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après de nombreux documents inédits;* par M. J. Combes. Paris, Didier, 1858. Voir aussi Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. V, p. 316-347.

table, ce fut une femme, ce fut la princesse des Ursins. Née à Paris en 1642, Marie-Anne de La Trémoille avait épousé, en premières noces, Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, avec lequel elle avait été, en 1663, obligée de s'expatrier, par suite d'un duel dans lequel avait péri le fils du duc de Beauvilliers. Retirée à Rome et devenue veuve, elle fut remariée à Flavio des Ursins, duc de Bracciano, qu'elle perdit en 1698. Sa beauté, son esprit, son ambition lui assurèrent à Rome une position brillante et élevée. Elle s'y créa de nombreuses relations et y acquit une grande influence.

Dans deux voyages qu'elle fit en France, elle se lia intimement avec la maréchale de Noailles, dont elle était la parente, et avec M[me]. de Maintenon, qui conçut d'elle l'opinion la plus favorable.

Dès l'époque où s'était conclu le traité de Ryswick, c'est-à-dire au moment où Louis XIV voyait l'Angleterre lui échapper sans retour, ce prince n'eut d'espoir, pour contrebalancer l'union formidable des souverains et des peuples ligués contre lui, que dans une alliance avec l'Espagne. Il crut que la princesse des Ursins pourrait tirer un bon parti des personnages éminents qu'elle recevait chez elle, à Rome, et notamment du duc d'Uzeda et du cardinal Porto Carrero, pour défendre les intérêts de la France, puissamment engagés dans la future succession d'Espagne. De retour à Rome avec cette mission, dans l'accomplissement de laquelle la Cour de Versailles n'eut que des éloges à donner à son habileté et à son zèle, elle se trouva tout naturellement désignée pour continuer, à Madrid, la tâche qu'elle avait si heureusement com-

mencée, lorsqu'après la mort de Charles II (le 1er. novembre 1700), le duc d'Anjou fut proclamé roi d'Espagne.

Il lui fallut, cependant, déployer tous les ressorts de son habileté diplomatique pour réussir à se faire conférer ce titre de Camerera mayor qui, en la plaçant dans l'intimité du roi et de la reine, devait lui offrir les moyens de les dominer et de diriger leurs affaires, dans le sens qui conviendrait le mieux à la politique de la France. Elle avait voulu ce poste important; elle l'obtint, elle eut tous les avantages et tous les inconvénients attachés à cette haute faveur. Elle sut inspirer, d'abord une vive affection aussi bien à Philippe V qu'à la jeune reine, Marie-Louise de Savoie. Elle eut plus d'une fois besoin de leur appui pour se maintenir au pouvoir, malgré l'opposition qu'elle rencontra chez tous les ambitieux de la Cour d'Espagne et les intrigues ourdies contre elle à la Cour de Versailles par les envoyés de France, jaloux de son crédit et désireux de prendre sa place.

Elle s'aperçut bientôt qu'elle aurait fort à faire pour assurer au nouveau roi l'attachement de la nation espagnole. Dans son zèle pour la France, le cardinal Porto Carrero avait mécontenté les fiers Castillans en comblant de faveurs les Français qui avaient accompagné Philippe V. Un autre parti, au contraire, tâchait de pousser au pouvoir les hommes les plus connus pour avoir lutté contre l'influence de la France. La princesse des Ursins ne tomba dans aucun de ces excès. Elle chercha à faire triompher la politique de conciliation et de fusion qui lui avait été recommandée

par le Gouvernement français, et en particulier par le ministre des affaires étrangères, M. de Torcy. Par ses soins, un habile financier, Orry, fut chargé de créer les ressources dont l'Espagne aurait besoin dans la grande lutte qu'elle devait soutenir avec la France, sa nouvelle alliée, contre l'empereur d'Autriche et les soutiens de sa politique.

Mais, pour réussir dans le rôle qu'elle avait adopté, elle fut obligée d'employer toute la puissance qu'elle devait à l'affection du roi, et pendant long-temps à l'appui que lui donnait la Cour de Versailles, pour éloigner successivement les ennemis qui lui firent obstacle. C'est ainsi que don Arias, président de Castille et archevêque de Séville, et Porto Carrero finirent par être écartés des affaires; c'est ainsi qu'elle fit rappeler par Louis XIV ses amis, devenus ses rivaux, le cardinal d'Estrées et l'abbé d'Estrées, secrétaire et neveu de l'ambassadeur.

Pendant les trois années qui suivirent son entrée aux affaires (de 1701 à 1704), elle fut obligée d'employer toutes les ressources de son courage et souvent de son éloquence pour triompher des intrigues de ses ennemis, et pour répondre aux accusations par lesquelles ils cherchèrent à la flétrir aux yeux de la nation espagnole, et à la perdre dans l'esprit de Louis XIV.

C'est précisément à cette période que se rapportent les lettres adressées au duc d'Harcourt. La dernière est écrite le 8 janvier 1704. Huit mois après, elle dut quitter la cour de Madrid, malgré les énergiques protestations du roi et de la reine d'Espagne.

Les causes de son rappel sont multiples. On ne doit pas l'attribuer seulement au mécontentement causé en France par l'attachement trop vif que témoignait la princesse à d'Aubigny, son secrétaire et son confident le plus intime. Née en 1642, la princesse avait 62 ans en 1704, époque à laquelle aurait eu lieu la scène si malignement racontée par Saint-Simon. On sait aussi que l'abbé d'Estrées, qui s'était engagé à lui montrer toutes les lettres qu'il écrivait à la Cour de France, ayant envoyé secrètement un paquet, qui lui fut remis, elle put y lire tout au long les expressions les plus injurieuses au sujet de ses relations « avec un certain d'Aubigny, avec lequel on la croit mariée, » disait l'abbé d'Estrées. Mme. des Ursins s'était contentée d'écrire à la marge : « Pour mariée, non ! » et après avoir recacheté le paquet, elle l'avait fait parvenir à son adresse. Ce sont d'autres considérations qui déterminèrent Louis XIV à la rappeler. Mais il lui suffit d'obtenir la permission d'aller à Versailles pour se justifier, et pour faire apprécier l'étendue de son esprit et la grandeur de son caractère. Elle retourna, en effet, en Espagne, en 1705 (15 juin), pour continuer à diriger les affaires jusqu'au jour où Philippe V, devenu veuf, épousa cette Élisabeth de Parme, dont le premier acte fut de chasser brutalement la femme distinguée dont son orgueil se serait offensé de subir la domination.

Je ferai précéder les lettres écrites par la princesse des Ursins, de celle que lui adressa le duc d'Harcourt, au moment où elle venait d'amener à Madrid la jeune reine Marie-Louise de Savoie, qu'elle était

allée chercher à Gênes. L'ancien ambassadeur d'Espagne fait voir dans cette lettre toute l'estime que lui avait inspirée la Camerera mayor, et montre à quel point le caractère du prince rendait nécessaire l'intervention d'un esprit plus ferme et plus résolu.

Lettre du maréchal d'Harcourt à la princesse des Ursins.

A Versailles, ce 3 février 1702.

La continuation de mes incommodités, après une si longue maladie, m'a empêché de répondre plus tôt aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, espérant le pouvoir faire de ma main. Je vous avoue, Madame, que l'espérance que j'avois d'avoir l'honneur de vous voir en Espagne me consoloit un peu de la triste vie que nous y avons menée en arrivant ; nous avions besoin d'une jeune reine, et aussi aimable qu'on nous l'a dépeinte, pour sortir de la mélancolie du pays que vous habitez. La cour deviendra insensiblement agréable et polie, puisque vous y occupez le premier poste. Vous voici présentement à la veille d'un grand voyage, et il me semble que le roi et la reine sont trop heureux d'avoir trouvé une personne comme vous et aussi propre à leur attirer le respect et l'amitié de toutes les différentes cours que vous allez voir. Je puis vous assurer, Madame, que le choix du roi, en vous mettant dans le poste que vous occupez, a été généralement approuvé, et surtout par ceux qui ont l'honneur de vous connoître plus particulièrement. La conduite que vous avez tenue a confirmé le roi dans la satisfaction d'avoir si bien choisi. Je crois que vous connoissez assez le roi d'Espagne, à présent,

pour découvrir en lui toutes les qualités nécessaires pour devenir un aussi grand prince que le roi son grand-père. J'espère que la reine et vous lui inspirerez vos nobles sentiments. Je ne crains qu'un peu de timidité, qui ne lui permet pas toujours d'agir de lui-même. Il est bien éloigné de la présomption de la jeunesse qui croit en savoir plus que personne, et c'est le seul défaut que je lui connoisse, que sa modestie. Inspirez-lui d'avoir un peu meilleure opinion de lui-même. On est bien heureux de ne trouver à redire à un prince que trop de modestie. Qu'il aime la reine, qu'il la fasse honorer et respecter, et qu'il ait toujours pour elle la complaisance et la politesse qui se doit. Mais faites annoncer que la reine ne se charge point de demander des grâces, ou du moins, si elle les demande, qu'on ne le sache point. La véritable gloire d'une reine n'est autre que de partager celle du roi son mari, la sienne propre ne pouvant être qu'aux dépens de celle du roi. Tout cela est dans les mains que j'ai toujours désiré. Vous viendrez à bout de tout par vos manières, et, en remplissant vos devoirs, vous vous comblerez de gloire. Ce sera à votre sagesse que ces jeunes princes devront le repos et la douceur de la vie, et vous vous conserverez vous-même.

Vous me demandez des conseils, Madame ; je me ferois honneur de ceux que vous voudriez me donner, si j'étois auprès de vous. Je vous avoue que je craindrois tout de la nation espagnole, si votre naissance et votre rang ne vous avoient accoutumée depuis long-temps à tous les respects que l'on vous rendra. Quand on est doué d'un aussi bon esprit que vous, les honneurs ne font que l'impression qu'ils doivent, et je sais que votre cœur ne sera jamais enflé que d'une véritable gloire. Ainsi, n'attendez d'autres conseils de moi, Madame, sinon de vous conduire comme vous avez toujours fait ; votre bon esprit ne vous permettra pas de vous écarter du chemin que vous devez tenir.

Lettres de la princesse des Ursins au maréchal d'Harcourt.

A Madrid, ce 22 avril 1703.

Il est très-vrai, Monsieur, qu'il ne fut jamais de situation plus désagréable que celle où je me trouve depuis le retour du roi catholique à Madrid. Outragée ici de toutes manières par des gens qui auroient dû, au contraire, louer mon zèle et rendre témoignage de la vie pénible que je mène, je n'ai reçu de France, depuis ce temps-là, que des lettres remplies de reproches et de menaces, comme si j'avois été la plus criminelle de toutes les femmes. J'ai vu mes adversaires, uniquement occupés du soin de me perdre, triompher dans leurs injustes projets par l'approbation qu'on leur a donnée, pendant qu'on refusoit toute croyance aux vérités que j'écrivois ; et, pour comble de mortification, mes meilleurs amis, oubliant ce que je me dois à moi-même, ont été les plus empressés à me conseiller de faire au plus tôt toutes sortes d'avances pour me raccommoder avec MM. d'Estrées, tant ils étoient persuadés que rien ne pouvoit me justifier dans l'esprit du roi. Je connus dès le commencement, Monsieur, à quoi j'étois exposée, et jugeant que le crédit de ces Messieurs l'emporteroit toujours sur mes remontrances, quoique j'opposasse des vérités à leurs calomnies, je pris la liberté de demander à Sa Majesté, avec beaucoup d'instances, la permission de me retirer. C'étoit un parti dangereux et peu honorable pour moi, mais j'y trouvois mon repos. Je n'avois pas

d'autre moyen de faire cesser des brouilleries désagréables au roi, et j'espérois que le temps feroit connoître le mérite que j'avois à sacrifier si facilement jusqu'à ma propre réputation.

La grâce que je demandois m'ayant été accordée, je m'étois disposée à partir cette semaine, et sûrement Leurs Majestés catholiques ne m'auroient pas retenue, quoique cela fût en leur liberté, parce qu'elles ont trop de bonté pour moi pour donner à croire au monde qu'ayant déplu au roi, Elles m'avoient obtenu par leurs prières la permission de rester auprès d'Elles.

Cependant, dès que j'ai vu, dans une lettre de M. le marquis de Torcy, que ma présence en ce pays est jugée utile au service des deux rois, je n'ai pas balancé un moment à y demeurer. Je n'ai point fait réflexion que ce ministre me traite toujours comme si j'avois contribué par ma faute à me brouiller avec MM. d'Estrées. J'ai méprisé ce que l'on a fait mettre par malice dans les avis de France et dans les gazettes de Hollande contre ma réputation, et je n'ai pas même pensé à détromper Mesdames les Duchesses royales de Savoie, qui mandent à la reine que Mme. la princesse de Soubise leur a écrit que c'est aux instances de Mme. la Duchesse de Bourgogne que je dois la grâce qu'on me fait de me laisser en Espagne. Toutes ces choses, néanmoins, sont très-sensibles à une femme à qui on peut pardonner d'avoir quelque fierté; mais plus le sacrifice que je fais est grand, plus je suis contente de le faire, quoique je ne sois pas sûre que le roi, mieux informé de la vérité, sache tout ce qu'il me coûte.

Votre lettre, Monsieur, que je n'ai montrée qu'à Leurs Majestés, en les suppliant de me garder le secret, est venue depuis. Elle m'est d'une consolation dont je ne puis assez vous remercier. Vous seul avez compris ce qui pouvoit me faire changer de résolution. Les autres, en me menaçant, augmentoient ma crainte et autorisoient encore davantage l'envie que j'avois de sortir d'un pays où j'ai des ennemis si hardis et si heureux à persuader les faussetés qu'ils avancent.

MM. d'Estrées agissent différemment avec moi. Monsieur le cardinal, au-dessus de toutes choses et plus accoutumé aux affaires bonnes ou mauvaises, ne me voit presque point. Monsieur son neveu, dont la fortune n'est pas faite encore et qui craindroit de se perdre lui-même si ces brouilleries duroient davantage, me voit très-souvent. J'ai promis à celui-ci, après lui avoir reproché tous ses torts, en présence du Père Daubenton, d'oublier le passé. Je n'ai parlé de rien avec Monsieur son oncle, quelques courtes visites qu'il m'a faites ne m'en ayant pas donné le temps. Mais si je puis espérer que l'abbé revienne de bonne foi, je dois craindre que le cardinal ne fasse pas de même, et les intérêts de l'un et de l'autre étant inséparables, je me crois également exposée à de nouveaux embarras. Ce n'est pas vivre, Monsieur, que d'être toujours dans ces sortes d'inquiétudes. Je ne trouve rien, dans les sages conseils que vous me faites l'honneur de me donner, que je n'aie tâché de pratiquer depuis que je suis en Espagne. Lorsque la Cour étoit à Barcelone, vous eûtes la bonté de m'écrire une lettre pleine d'instructions sur lesquelles je réglai, dès lors, ma conduite, persuadée que je ne pouvois mieux faire que de suivre vos maximes. J'ai connu depuis, par l'estime générale qu'on a pour vous en ce pays-ci et par celle même que j'ai été assez heureuse de m'acquérir, de quelle utilité il me sera toujours de me conformer à vos sentiments. Ainsi, vous devez être sûr, Monsieur, que je suivrai, avec plus d'exactitude encore, les nouveaux conseils que vous avez bien voulu me donner dans votre dernière lettre.

Je n'aurai nulle peine à sacrifier au service du roi le ressentiment que je devrois avoir de toutes les calomnies

qu'on a inventées contre moi. Il me suffit de savoir que Sa Majesté en connoît la fausseté. Je méprise tout le reste et je puis vous protester que, quelque mal que MM. d'Estrées aient tâché de me faire, je n'ai jamais pensé à en tirer d'autre satisfaction que celle de me justifier auprès du roi.

Sans montrer trop de passion dans une affaire aussi sensible pour moi, je pouvois, tous les ordinaires, écrire à mes amis bien des vérités que je regarde comme autant de fautes essentielles dans la conduite de ces Messieurs; mais je ne l'ai pas voulu faire et je me suis attachée seulement, en écrivant à M. de Torcy, à détruire les fausses accusations dont ils se servoient pour me perdre dans l'esprit de Sa Majesté.

Quoique mon dessein soit de continuer dans la même indifférence et de ne me mêler de rien absolument que de ce qui regarde la personne de la reine, je vous supplierai néanmoins de faire en sorte qu'on recommande à ces Messieurs d'instruire le roi catholique, de laisser à Sa Majesté le mérite des grâces qui se font aux Espagnols, et de ne pas aliéner les esprits en traitant, comme malintentionnés, des sujets considérables qui ne demandent que les occasions de marquer leur zèle pour le service des deux rois. C'est la dernière fois que je donnerai des avis. Je supprimerois peut-être même celui-ci, Monsieur, si, en vous traitant différemment des autres, je ne croyois vous donner une marque de la parfaite reconnaissance avec laquelle je suis, plus que personne au monde, votre très-humble et très-obéissante servante.

La princesse DES URSINS.

La reine, en donnant à M. de Blécourt une audience de congé, lui a dit une chose qui doit nous faire bien du plaisir, Monsieur, puisqu'elle n'est fondée que sur l'envie qu'elle auroit de nous avoir ici. Je n'ai rien à désirer dans l'esprit de cette princesse : elle aime le roi passionnément et en fait son unique affaire. Permettez-moi d'assurer ici Mme. la Duchesse d'Harcourt de mes très-humbles services.

Madrid, le 17 novembre 1703.

Vous devez croire, Monsieur, que de fortes raisons m'empêchent de me donner l'honneur de vous écrire, quand je ne le fais pas, lorsque je vous suis si obligée et que je n'ai presque que vous sur qui je puisse compter solidement dans le désespoir où je me trouve depuis quelques mois. Je me suis défendu tout commerce de lettres, sachant que MM. d'Estrées persuadoient par mille faussetés à M. le marquis de Torcy, que je donnois ma confiance à d'autres qu'à lui, et m'apercevant que dans cette prévention il me retiroit la sienne. Il m'étoit permis de croire qu'une conduite si mesurée détruiroit de telles impressions. Cependant tout ce qui me vient de ce ministre me marque une partialité si grande pour mes ennemis, que je dois craindre avec raison de perdre l'estime du roi par ses mauvais offices. Souffrez, s'il vous plaît, Monsieur, que je vous rende compte d'une partie des choses qui sont arrivées depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, afin qu'étant informé de la vérité, vous me continuiez vos bontés avec connaissance de cause, et que je puisse vous demander conseil avec plus de confiance. Il n'y a calomnies que M. le cardinal d'Estrées n'ait débitées publiquement ou fait écrire de toutes parts contre moi, ni moyens dont il ne se soit servi pour me faire des ennemis dans ce pays-ci, dès qu'il a prévu qu'il seroit rappelé.

L'histoire que mon frère vous pourra compter d'un de mes secrétaires suborné par argent et par l'espérance d'une fortune considérable, pour aller dire, avec des lettres de créance, des faussetés aux ministres que sa conscience ne lui a pas permis d'avancer, vous fera connoître, Monsieur jusqu'où a pu aller la noirceur d'un si dangereux ennemi. Ayez la bonté, je vous supplie, de vous en faire dire toutes les circonstances.

Ayant porté Leurs Majestés catholiques, par complaisance pour quelques-uns de mes amis, à demander au roi que l'abbé d'Estrées restât ici ambassadeur, je ne m'attendois pas qu'il changeât de conduite à mon égard tant que Monsieur son oncle seroit à Madrid ; mais j'espérois qu'étant parti, il reviendroit de bonne foi et renonceroit au dessein de me perdre, gagné par les services que je lui rendrois.

J'ai été trompée, Monsieur, en jugeant si bien d'un homme qui sortoit de l'école de M. le cardinal d'Estrées. Plus j'ai eu de facilité à oublier tous les outrages qu'il m'avoit faits, plus je lui ai marqué, en lui procurant la confiance de Leurs Majestés catholiques, que je sacrifiois le passé au service du roi, moins il a répondu à mes espérances, continuant toujours à former ici des partis contre moi, et cherchant à me brouiller par des impostures avec M. le marquis de Torcy.

Je n'avance jamais rien, Monsieur, que je ne puisse prouver. Comptez, s'il vous plaît, sur ce principe ; et si je m'explique en quelques endroits de ma lettre dans des termes trop généraux, faites-moi l'honneur de me marquer ce que vous souhaiterez de plus pour vous persuader que je dis la vérité. D'une infinité de tromperies que M. l'abbé d'Estrées m'a faites depuis que Monsieur son oncle est parti, je ne vous en rapporterai que trois, Monsieur, parce qu'un plus long détail seroit ennuyeux.

Vous savez sans doute que le roi avait résolu que son ambassadeur n'entreroit plus dans le *Despacho*, et que ce Conseil devoit être composé seulement de l'archevêque de Séville et du marquis de Mancera. Cette résolution m'ayant paru préjudiciable au service des deux rois, de nulle satisfaction pour les Espagnols, et injurieuse en quelque manière à M. l'abbé d'Estrées, je suppliai le roi d'Espagne d'en suspendre la déclaration jusqu'au retour d'un courrier que nous avions dépêché en France. Sa Majesté eut la bonté de me l'accorder. Elle écrivit Elle-même fortement au roi sur cette affaire, et je représentai vivement à M. le marquis de Torcy tout ce que je pouvois lui dire de plus favorable pour M. l'abbé d'Estrées, à qui je lus toute ma lettre pour qu'il ne pût pas douter de ma sincérité. Vous n'ignorez pas, Monsieur, le succès de ces représentations ; mais je ne sais si mon frère vous aura dit que M. l'abbé d'Estrées, le même jour que je lui rendois ce bon office, écrivit confidemment à M. le marquis de Torcy la lettre du monde la plus outrageante contre moi. Quoique j'en aie envoyé une copie à M. de Noirmoutier avec des apostilles à côté et quelques extraits des réponses de la Cour, j'en joindrai une autre à cette lettre, parce que M. de Torcy me mandant qu'il l'a prise pour la faire voir au roi, je crains qu'il ne s'en soit saisi pour ôter à mon frère tout moyen d'en faire quelqu'usage. Je vous supplie très-humblement de la lire. Voici comment elle est venue entre mes mains :

M. le comte d'Estrées étoit encore à Madrid et, voulant nous laisser dans la désunion, il fit parvenir au roi d'Espagne, dans le temps du départ de ce courrier, que son neveu nous trompoit tous. Sa Majesté, pour s'en assurer, se fit apporter les paquets, et ayant ouvert cette lettre qu'il soupçonna être celle de confiance, il trouva précisément l'original dont je vous envoie la copie. Le roi ne toucha

point aux dépêches ; peut-être auroit-il découvert encore de plus grandes méchancetés. Il se contenta d'ouvrir deux lettres de M. de Louville qui étoient pleines d'invectives contre le Père Daubenton et de choses peu agréables pour vous.

Vous louerez assurément ma modération, Monsieur, d'avoir envoyé la mienne malgré cette trahison, et de m'être contentée d'y ajouter qu'on m'avertissoit de bonne part, que M. l'abbé d'Estrées, nonobstant tout ce que je faisois pour gagner son amitié, continuoit à me déshonorer dans ses lettres, et que je suppliois qu'on lui recommandât de marcher plus droit avec moi. Il est vrai que je considérois, comme un mal bien grand, que l'ambassadeur de France n'entrât plus dans le *Despacho*, et que mon zèle pour le service du roi l'emportait sur mon ressentiment.

Monsieur de Louville ayant eu ordre apparemment de retourner en France, il m'annonça qu'il se disposoit à partir pour s'aller marier, disoit-il, à une fille fort riche, que Mme. de Beauvilliers lui avoit ménagée. Je lui avois promis de lui pardonner des choses dont toute autre femme que moi auroit tiré vengeance. J'étois assez revenue pour lui ; je lui offris donc de le servir, en tout ce que je pouvois, auprès de Leurs Majestés, et il me confia les vues qu'il avoit pour sa fortune du côté de l'Espagne, me priant de faire quelques démarches en sa faveur, ce que je fis avec empressement. Ne le voyant plus paroître chez moi et apprenant qu'il étoit à la veille de son départ, je me doutai bien fort qu'il y avoit quelques nouveautés, et je ne fus pas long-temps sans en être éclaircie ; car le roi, quelques heures après, me fit l'honneur de me parler en ces propres termes : « Voilà la minute d'une lettre que l'abbé d'Estrées m'a donnée en grand secret et qu'il vouloit que je copiasse en sa présence. Elle m'a paru si extraordinaire que je n'ai pas voulu l'écrire ni même la lui rendre, quelque instance qu'il m'ait faite. » C'étoit, Monsieur, une lettre de créance en faveur de M. de Louville, par laquelle il pouvoit couper la gorge à qui il auroit voulu, et confirmer au roi, même avec approbation de Leurs Majestés catholiques, toutes les faussetés que MM. d'Estrées ont inventées contre moi. Je l'ai actuellement entre les mains ; elle a été écrite par le secrétaire de M. de Louville, et dictée par M. l'abbé d'Estrées depuis l'obligation qu'il m'a d'entrer au *Despacho*.

Comme je ne laisse pas, malgré toute cette mauvaise foi, de faire encore de mon côté tout ce qui peut contribuer à vaincre le mauvais naturel de cet ambassadeur, il n'y a que Leurs Majestés qui sachent ces misérables tracasseries. Je lui donne les moyens de conférer, dans mon appartement, sur les projets de M. Orry, avec des gens dont l'autorité peut imposer au reste des Espagnols, et qui ne voudroient pas lui parler partout ailleurs. Il trouve en moi la confiance qu'il peut désirer sur tout ce qui a rapport au service, et je lui dis avec sincérité tout ce que je crois convenir au bien de ses propres intérêts et au bien des affaires générales. Mais vous allez voir, Monsieur, l'usage qu'il fait en France de ma simplicité, pendant qu'il m'avoue, ici, ses injustices, qu'il me demande pardon du passé et qu'il me jure une amitié à toute épreuve. Il a été question de choisir des sujets propres à remplir les charges des quatre capitaines des gardes du corps, et celle de colonel des gardes d'infanterie espagnole que Sa Majesté a jugé à propos de créer dans les conjonctures présentes. M. l'ambassadeur et M. Orry m'ont consultée avant que de proposer ces sujets au roi d'Espagne. Je leur ai dit mon sentiment. J'ai même procuré d'avoir, dans notre parti, les gens qui ont le plus d'autorité ici et qui pourroient donner un meilleur tour à ces nouveautés. Elles se sont enfin publiées, et Sa Majesté a distribué, en même temps, quelques autres emplois considérables avec une ap-

probation quasi générale. M. l'abbé d'Estrées, en voulant rendre compte au roi, me dit que, pour détruire tout ce que les donneurs d'avis pouvoient mander contre cette promotion, il lui paraissoit nécessaire que je signasse la lettre qu'il alloit écrire, et que je fisse de même dans toutes les affaires de cette nature qui se présenteroient, afin que Sa Majesté fût assurée que nous agissions de concert et pour le mieux. Je rejetai cette proposition, parce que la chose me parut ridicule ; mais je ne me figurois pas que ce fût un piége qu'il me tendît. Le lendemain, il vouloit encore me faire la même insolence, tâchant à me persuader, par toutes sortes de raisons. Cependant il ne put me faire changer d'avis. Enfin, il se servit de M. Orry, qui, m'ayant représenté, de sa part, que ce n'étoit point une dépêche, mais bien un mémoire de charges données, et que d'ailleurs cette complaisance pouvoit faire cesser les bruits qui couroient en France, que nous étions plus désunis que jamais, me fit promettre de la signer, à condition qu'il la signeroit aussi. Ce fait que j'avoue être contre les règles, raconté avec ces circonstances, pouvoit bien assurer quelque correction à M. l'abbé d'Estrées ; mais il ne devoit pas me faire passer auprès des ministres pour une femme qui veut partager l'emploi de l'ambassadeur, comme je vois qu'on en a jugé. D'où je conclus que M. l'abbé d'Estrées doit avoir écrit méchamment des choses qui aient donné lieu à cette idée ; et j'en ai quasi une preuve, puisque m'ayant voulu montrer un article de la lettre que M. de Torcy lui écrit, j'y ai lu : qu'il le portera toujours à bien vivre avec moi, mais qu'il ne lui conseillera jamais de me faire signer ses lettres pour y parvenir. Cette expression me paraissoit une réponse plutôt qu'un conseil. Vous devez juger par ces trahisons, Monsieur, à quoi je suis exposée, et de l'état violent où je me trouve. Effectivement, il n'y a pas au monde une

vie plus pénible ni plus désagréable que la mienne. Je me tue le corps et l'esprit pour faire aimer le roi et la reine de leurs sujets. Ils sont jeunes l'un et l'autre : cela demande une attention continuelle à tout ce qu'ils font et à tout ce qu'ils doivent dire. Vous connaissez les désordres de cette monarchie, mais vous ne sauriez comprendre le mauvais état où les cardinaux nous avaient laissés. Il a fallu, pour y remédier, faire des changements hardis, auxquels M l'abbé d'Estrées prétend qu'il ne convient pas que l'ambassadeur de France prenne part. Ainsi, malgré moi, c'est sur mon compte que roulent toutes les nouveautés que M. Orry est obligé d'introduire pour mettre le roi en état de pouvoir opposer une armée à ses ennemis. Grâce à Dieu, je suis assez aimée des Espagnols, et le soin que je prends de ménager les uns et les autres, me réussit assez heureusement pour que je n'aie pas perdu grand'-chose jusqu'à cette heure, malgré tous les artifices que MM. d'Estrées ont employés pour me faire des ennemis, de l'estime où ils me trouvèrent ici en y arrivant. Mais Versailles est trop éloigné de Madrid pour qu'on puisse y démêler qui écrit vrai ou qui écrit faux, et me reposant entièrement sur la droiture de mes actions des gens qui font jouer toutes sortes de ressorts et à qui l'on passe toutes les impostures qu'ils peuvent imaginer, déshonorent aisément une femme qui se défend aussi mal que je fais. Tant que j'ai pu me flatter que M. le marquis de Torcy, comme un ami commun, rendroit justice aux deux parties, j'ai gardé quelque tranquillité au milieu de mes peines. Présentement que je ne saurois plus douter qu'il ne donne une entière croyance à M. l'abbé d'Estrées, je meurs d'appréhension que, lisant au roi, pour des vérités, ce qu'il lui écrit contre moi, la perte de l'estime dont Sa Majesté m'honore, soit la récompense de l'application incroyable que j'ai à son service, de tant de fatigues

que je souffre, des dettes que je fais tous les jours et du désordre où sont les affaires que j'ai laissées à Rome.

Quelques-uns de mes amis m'écrivent de Paris qu'on se plaint que je néglige ici ceux qui sont bien intentionnés, et que je favorise beaucoup ceux qui ne le sont pas. Si l'on examinoit bien, Monsieur, les motifs de ces plaintes, on trouveroit qu'elles ne se font que pour plaire à M. le cardinal d'Estrées, qui a persuadé au peu d'amis qu'il a laissés ici qu'il me perdroit aussitôt qu'il seroit en France, et que toutes les grâces se distribueroient en Espagne sur ses relations. La vérité est que je n'ai jamais voulu avoir ici aucun ami ni ennemi particulier, et que toute mon attention a été de traiter tout le monde également, persuadée qu'il n'y a que ce moyen de détruire en Espagne le crédit de la maison d'Autriche. Si je m'étois abandonnée à M. le cardinal Porto-Carrero et à ses passions, jamais je ne me serois acquis l'estime générale de la nation, comme je puis me vanter d'avoir fait. Je me suis contentée d'avoir tous les égards possibles pour lui, comme je fais encore, et cela a suffi pour me conserver son amitié jusqu'à ce que M. d'Estrées lui ait fait accroire, et à ses parents, que j'étois livrée au parti qui est opposé au sien. Cet artifice m'a enlevé tous ceux qui écrivent en France. Le nombre en est petit en comparaison des autres, et sûrement ce ne sera pas ceux-là qui maintiendront la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V; mais, comme ils sont seuls à écrire, tout ce qu'ils mandent porte coup, et un million de personnes qui n'écrivent point, parce qu'elles n'ont point de correspondance, sont comptées pour rien. J'ai trop d'autres choses à vous dire, Monsieur, pour m'arrêter à montrer l'estime qu'on doit faire de ces écrivains. Je les connois tous, de quelque nation qu'ils soient, et par les preuves que je vous enverrai un jour, vous conviendrez qu'ils sont fripons ou mal informés. Je

vous supplierai seulement, en finissant cet article, de faire attention au silence que tout le monde a gardé sur la retraite de M. le cardinal Porto-Carrero. Rien ne doit mieux vous faire connoître combien toute l'Espagne étoit lasse de son ministère, quoique l'on convienne généralement de ses bonnes intentions et de son désintéressement. Quelques autres gens m'écrivent que je me fie trop à M. Orry, et mon frère même m'avertit de m'y livrer moins. Quand j'aurois des preuves certaines qu'il me trompe, je ne pourrois pas, Monsieur, m'empêcher de lui donner tous les secours dont je suis capable. C'est le seul homme qui travaille ici utilement pour le service du roi d'Espagne, ou, s'il y en a d'autres, c'est en exécutant ses plans qu'ils peuvent mériter de partager cette louange. Je ne lui connois d'autres vues que la gloire de remplir l'idée qu'on a eue de lui. Il s'y applique avec un travail auquel je ne sais comment il peut résister; et, en un mot, c'est par son savoir-faire et par ses fatigues que Leurs Majestés catholiques se voient presqu'en état de ne rien craindre, en Espagne, des projets de leurs ennemis. Je ferois mal si je ne lui rendois pas cette justice, puisque ceux qui sont le plus affectionnés à la maison d'Autriche commencent déjà à dire que les alliés ont perdu l'occasion, et que la conquête de l'Espagne n'est plus qu'une chimère. Si l'on écrit contre lui, je n'en suis pas surprise; MM. d'Estrées, peu touchés du service des deux rois, ont fait ici tous leurs efforts pour le perdre de réputation et pour lui attirer la haine du public. D'ailleurs, il a fallu depuis deux mois introduire tant de nouveautés pour établir la discipline parmi les troupes et pour assurer leur subsistance, qu'il n'est pas étonnant que ceux qui pilloient le roi ne soient pas contents qu'on leur en ait ôté les moyens. Malgré cela, je puis dire avec vérité que je n'ai vu encore aucun homme qui se soit plaint de lui. Il est venu en

cette Cour avec des projets approuvés par le roi, notre maître. Quoique cela dût suffire pour m'engager à l'appuyer aveuglément de mon crédit, je ne l'ai fait néanmoins que lorsque j'ai vu les affaires désespérées et connaissant bien que j'allois me rendre responsable de tout ce qu'il exécuteroit. Je ne me suis pas contentée d'examiner moi-même ses projets, j'ai voulu encore, avant que de mettre la main à l'œuvre, savoir le sentiment des conseillers d'État qui ont le plus d'expérience, et qui pouvoient nous embarrasser davantage, afin de nous faire un parti puissant qui fût intéressé à nous défendre. C'est de cette manière, Monsieur, qu'en deux mois de temps le roi d'Espagne a presque réparé tout celui que Messieurs les cardinaux avoient perdu, et que, se servant de son autorité pour éviter les oppositions et les longueurs des Conseils, Sa Majesté a introduit plusieurs nouveautés absolument nécessaires pour la conservation de son État, qui ne se seroient jamais établies si on s'y étoit pris autrement. Quoiqu'ils soient aujourd'hui approuvés de tous ceux qui aiment le bien du royaume, ou qui ne sont pas sollicités d'écrire le contraire en France, comme toutes ces choses regardent la guerre et les finances, vous jugerez aisément, Monsieur, que j'y suis entrée malgré moi, n'étant pas croyable qu'une femme, qui n'est pas tout-à-fait sans jugement, aime à se mêler d'affaires qu'elle n'entend pas et dont le succès même doit lui attirer des ennemis. Cela est si vrai, à mon égard, que cent fois j'ai voulu prendre le parti de fermer ma porte à M. Orry et à tous ceux que le bien du service oblige de recourir à moi, pour parler au roi d'Espagne, à toutes les heures du jour, lasse au dernier point d'être la servante de tout le monde, et plus rebutée encore de tout ce qui me vient de France, où les ministres croient le mal qui n'est pas, pour ne me tenir aucun compte du bien que je fais. Quand j'ai voulu suivre

cette résolution, M. Orry m'a représenté qu'il devenoit inutile ici et que j'allois faire périr l'État. M. l'abbé d'Estrées, d'un autre côté, m'a protesté qu'il s'en tiendroit aux seules affaires de l'ambassade si je n'agissois pas de concert avec lui dans les autres; et il me disoit vrai en cette occasion, parce que son intérêt particulier ne lui permet pas de tenter ce que je hasarde. Mais ce qui m'a retenue encore davantage, c'est que les Espagnols, et parmi ceux-ci sept ou huit conseillers d'État, m'ont exhortée et pressée de continuer mes soins, contents de ce qui s'est fait jusqu'à présent pour la défense du royaume, et persuadés que tant de changements, quoiqu'utiles, n'auroient pas la même approbation si l'estime que la nation a pour moi n'aidoit à prévenir les esprits en faveur de ceux qui les conseillent. Vous savez, Monsieur, combien ces gens-ci sont attachés à leurs anciennes maximes, la frayeur qu'ils ont qu'on en introduise de nouvelles, et à quel point les Conseils s'étoient rendus maîtres de la nomination des officiers et de toutes les dispositions qui regardent la guerre. Les grands, pour diminuer l'autorité du roi, qu'ils voient avec peine s'établir tous les jours davantage, donnoient des emplois à leurs domestiques et à leurs courtisans, sans avoir égard au mérite des anciens officiers, qui mouroient de faim ou dans Madrid ou dans les provinces. Les soldats, pillés par leurs officiers, étoient nus et sans solde; les généraux, maîtres de toutes les munitions, voloient le roi impunément, ne rendant jamais compte des décharges qu'ils donnoient aux munitionnaires, et, ce qui étoit plus dangereux encore, c'est que les gens les plus suspects étoient par leurs charges arbitres de toutes les ressources qui restoient au roi catholique. Il a fallu remédier à tous ces désordres, et cela s'est fait en moins de deux mois: on a de plus fait venir des officiers-généraux étrangers. On a établi des compagnies et des régi-

ments, des gardes dans toutes les parties de la monarchie pour la personne du roi, et enfin on a persuadé la plupart des conseillers d'État à désirer et à demander des troupes françoises pour la défense de ce royaume contre le Portugal. Je ne me vante pas d'avoir fait toutes ces choses. Quand ce seroit mon ouvrage, il y auroit plus de bonheur que de science. Mais je puis dire que M. Orry seroit encore à commencer si je ne l'avois soutenu, et qu'il m'a coûté des soins et des peines infinies pour empêcher les dégoûts et les plaintes que ces nouveautés devoient produire. On connoîtroit bien mal ce pays-ci si l'on demandoit que tout le monde fût content; cela ne se verra jamais en Espagne. Les malintentionnés ne le pouvoient être. Les grands, qui sentent leur autorité diminuer à mesure que celle de leur maître augmente, aimeroient peut-être mieux que le désordre continuât; et les gens qui attendent de grandes récompenses des faussetés qu'ils écrivent à M. le cardinal d'Estrées ou au ministre, par son ordre, sont payés pour ne rien approuver de ce qui se fait. Cela ne compose néanmoins qu'un très-petit nombre de personnes, en comparaison de ceux qui, n'ayant d'autres vues que l'honneur de la nation, jugent équitablement de ce qu'ils voient. La preuve que j'en ai est que certainement le roi est beaucoup plus aimé qu'il n'étoit; que les peuples des provinces exposées à la guerre, qui étoient dans la dernière consternation lorsque les cardinaux gouvernoient, font aujourd'hui quasi plus qu'on ne leur demande pour loger les troupes et former des hôpitaux à leurs dépens, satisfaits du soin qu'ils voient que l'on prend de leur défense; et, enfin, c'est que M. de Mansera et autres conseillers d'État qui, dans le commencement, se plaignoient de n'être pas assez informés sur les affaires de la guerre, ont vu avec admiration tout ce qui s'étoit fait, dès que le roi a pu leur en donner connaissance,

confessant qu'il auroit fallu des années entières pour en venir à bout, si l'on avoit consulté les Conseils sur chaque chose, et suppliant Sa Majesté de se servir des gens qu'Elle avoit employés, n'y ayant personne en Espagne qui pût lui être aussi utile et à qui tout le royaume fût plus redevable.

Ceci est la pure vérité, Monsieur, quoique vous puissiez avoir des informations différentes : je devois donc m'applaudir d'avoir au moins contribué, par mes fatigues et par mon crédit, au rétablissement des affaires du roi d'Espagne. Cependant, hors la satisfaction que mon attachement à Leurs Majestés peut me donner, je n'ai que des chagrins qui me tuent et qui me font repentir, mille fois par jour, de n'être pas partie d'ici lorsque le roi m'en avoit donné la permission. Depuis que MM. d'Estrées ont mis le pied en Espagne, vous êtes le seul qui m'ayez écrit quelque chose de consolant. Il ne me vient, de la part de M. de Torcy, que des duretés qui ne me donnent que trop à connoître combien l'impudence de quelques fripons prévaut sur ma droiture; et la moindre insinuation de M. l'abbé d'Estrées qui, dans le fond, n'est qu'un étourdi, plein d'arrogance et malhonnête homme, m'attire des menaces du roi capables de me faire mourir de douleur. Si un ministre, qui a toujours été de mes amis et pour qui j'ai toujours eu tant d'égards, croit que je les mérite, que peuvent penser les autres qui me connaissent beaucoup moins ? Je ne suis pas étonnée qu'ils soient embarrassés à juger qui, de M. d'Estrées ou de moi, manque à son devoir, ni qu'ils s'imaginent que j'ai envie de gouverner, comme on me le fait entendre, quoiqu'il n'y ait guère de bon sens à croire que je me sois réservé précisément les affaires de la guerre et celles des finances, pour contenter cette folle passion. Je voudrois que le roi pût connoître le fond de mon cœur, et voir le désespoir où je suis

le plus souvent d'avoir à me mêler de choses qui ne me regardent pas. Sa Majesté auroit encore plus de pitié de moi par cet endroit que par toutes les autres peines que je souffre, et si vous ajoutez foi à tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous m'avouerez, Monsieur, qu'il me doit être bien sensible qu'on cherche à m'accabler lorsque je me sacrifie, sans aucun égard à mes intérêts, pour le service des deux couronnes. Je sens cette injustice dans toute son étendue. Cependant, je ne sais quel parti prendre, parce que mon devoir et ma raison s'opposent à tout ce qui pourroit me mettre l'esprit en repos : celui de demander au roi la permission de me retirer, sous prétexte que ma santé ne me permet plus de continuer dans cet emploi, me conviendroit plus que tout autre ; mais j'appréhende de déplaire à Sa Majesté et toutes mes peines ne sont rien en comparaison de celle-là. Si je prends la résolution de fermer ma porte à M. Orry, ne se trouvant plus assez autorisé pour agir, le peu d'argent qui reste au roi se dépensera mal à propos ; les troupes, n'étant plus payées, se dissiperont et, en peu de temps, Sa Majesté catholique se trouvera dans le déplorable état où Messieurs les cardinaux l'avoient laissée. Quelques gens le souhaiteroient, parce que tout le monde ne voit pas avec le même plaisir les forces que nous avons sur pied, et mes ennemis triompheroient, attribuant à notre mauvaise conduite ce qui seroit le pur effet de leurs méchancetés. Si je continue à rendre les mêmes offices à M. Orry, les ministres de France, qui semblent n'ajouter foi qu'aux fausses relations qu'on leur envoie de ce pays-ci, achèveront de me croire une folle ou une ambitieuse qui veut gouverner, et je ne sais si à la longue le roi ne le croira pas lui-même, trompé par son ambassadeur qui ne travaille qu'à nous perdre. N'étant pas capable de me déterminer par moi-même, je prends la liberté, Monsieur, de vous demander conseil.

Je le suivrai aveuglément, persuadée de votre bonté pour moi autant que de votre sagesse, et je vous aurai plus d'obligation qu'à personne du monde. Je suis, avec tout l'attachement et toute la reconnaissance possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La princesse DES URSINS.

Vous reconnoîtrez par la première date de cette lettre, Monsieur, qu'il y a long-temps que j'attends une occasion sûre pour vous l'envoyer. Depuis qu'elle est écrite, il nous est venu plusieurs courriers ordinaires et extraordinaires qui ne m'ont rien apporté que de désagréable. Mon frère, que j'avois prié de vous informer de toutes choses, n'en a rien fait, croyant ramener M. le marquis de Torcy en le rendant unique arbitre de mon sort. Je ne saurois désapprouver cette conduite, ce ministre étant trop honnête homme pour n'être pas touché d'une pareille confiance. Cependant, comme j'ai reconnu, en plusieurs occasions, que sa prévention en faveur de mes ennemis lui permet si peu d'ajouter foi aux vérités que je lui mande, qu'il a besoin du témoignage d'autrui pour se laisser persuader, je crois beaucoup plus sûr, moi, jusqu'à ce qu'il cesse de me traiter si mal, qu'une personne si désintéressée que vous soit informée de ma conduite et puisse m'assister de ses conseils. Il me semble qu'on veuille me faire un crime de ce que le roi d'Espagne a ouvert une lettre particulière de M. l'abbé d'Estrées, supposant que j'aie eu quelque part à cette résolution. Je nie ce fait, et pour preuve que je dis la vérité, c'est que j'avoue, en même temps, que j'aurois été très-capable de prendre cette liberté, sans commettre le nom d'Espagne. Quand M. le marquis de Torcy condamnoit si fort la sincérité de cette entreprise, je le crois bien près de croire toutes les impostures que MM d'Estrées lui ont écrit contre mon honneur

et contre la fidélité que je dois au roi Autrement, il devoit penser que je dois être au désespoir de me voir attaquée, sans que j'en donne le moindre prétexte, sur des choses qui me sont beaucoup plus chères que la vie. Il y a un an qu'il me revient, presque à tous les ordinaires, de différentes provinces de France, des libelles diffamatoires inventés ici contre moi par MM. d'Estrées et par M. de Louville. Je sais, même certainement, que ces calomnies ont trouvé, pendant quelque temps, assez de créance auprès de quelques ministres pour soupçonner qu'ils les aient portées aux oreilles de Sa Majesté. Je m'en plains, et pour toute satisfaction, M. le marquis de Torcy m'écrit que je ne dois pas croire si légèrement de faux rapports que me font des gens si mal intentionnés pour mettre la dissension entre les François. De sorte que je me vois déshonorée par la noirceur de mes ennemis, exposée à perdre l'estime du roi et traitée d'imprudente et de femme trop crédule par le ministre. Sensible plus que je ne puis dire à mon malheur, je trouve, Monsieur, que tout m'est permis pour ma justification ; et si M. le marquis de Torcy condamne cette pensée, il autorise lui-même mon erreur en augmentant mon désespoir par le peu de cas qu'il fait de la sensibilité que je dois avoir pour ce qui regarde mon honneur et ma réputation. Le caractère d'ambassadeur du roi ne donne point à l'abbé d'Estrées le privilége de déshonorer impunément une femme comme moi. J'aurois plus de torts que lui si j'étois la première à manquer à ce que je lui dois, par rapport à l'honneur qu'il a de représenter la personne de mon maître. Mais quand, par un excès de bonté, je vais jusqu'à lui rendre tous les services que mon frère pouvoit attendre de moi, il mérite lui seul toutes les mortifications qu'on me donne, s'il invente des faussetés pour tromper le roi et pour me rendre suspecte aux ministres. Pardonnez-moi, Monsieur, ces plaintes ennuyeuses, j'aurois voulu pouvoir

les retenir ; mais ma patience, qui me permettra toujours de bien vivre avec l'abbé d'Estrées, quelque chose qu'il fasse, parce que le service du roi le demande, ne suffit point pour m'empêcher de me plaindre de l'injustice que me fait M. le marquis de Torcy.

Les choses sont bien changées ici depuis que l'on sent les secours considérables que le roi nous envoie. Le roi d'Espagne sera par ce moyen en état de commander lui-même son armée, et la reine restant à Madrid, sans avoir aucune part au gouvernement, je n'entendrai plus, Dieu merci, parler d'affaires. Cette heureuse conjoncture ne me laissant rien à désirer pour ce qui me regarde, je devrois m'imposer silence sur le reste. Cependant je prendrai la liberté de vous représenter, Monsieur, les choses que je crois convenir au service du roi.

On ne doit pas douter que la supériorité que nous allons avoir sur le Portugal n'alarme la plupart des grands. Ces Messieurs n'ont jamais désiré l'archiduc pour roi ; mais ils espéroient de reprendre, pendant les embarras d'une guerre dont le succès paraissoit incertain, l'autorité qu'ils s'imaginent avoir perdue depuis que la France s'intéresse à leurs affaires. Le nombre de troupes que le roi d'Espagne a sur pied et les mesures qu'on a prises pour les faire subsister sans mettre aucune nouvelle charge sur les peuples, ne les inquiètent pas moins, parce qu'ils craignent que leur maître, ayant dans la suite la force en main, ne modère le pouvoir des Conseils et ne méprise ceux d'entr'eux qu'on a qualifiés jusqu'à présent de malintentionnés. Cette inquiétude est visible ; si elle ne mérite pas une grande attention, elle demande au moins, ce me semble, qu'on évite avec soin de leur donner occasion de se plaindre sous d'autres prétextes. Il y a deux choses, à mon sens, qui pourroient produire ce que j'appréhende : l'une, la disposition du Conseil qui suivra le roi ; l'autre regarde

la conduite que Sa Majesté catholique tiendra avec les François lorsqu'Elle sera à la tête de ses troupes. Quant au conseil, le marquis de Mansera ne pouvant sortir de Madrid à cause de son grand âge, le cabinet du roi restera composé de l'archevêque de Séville et de l'ambassadeur de France. Cela ne plaira pas par plusieurs raisons, et ce seroit bien pis si l'archevêque de Séville, qui est assez infirme, tombant malade, M. l'abbé d'Estrées se trouvoit premier et unique ministre. J'ai vu Madrid dans une inquiétude qui me donnoit de l'appréhension, lorsque M. le cardinal d'Estrées vouloit entrer seul dans le *Despacho*. Jugez, s'il vous plaît, de ce qui arriveroit si son neveu, qui n'a ni sa réputation ni son expérience, devoit remplir cette place. Il faut donc qu'on songe en France à choisir quelque sujet qui puisse remplacer M. de Mansera, ou prendre le parti d'y faire entrer le marquis de Villafranca et le duc de Médina-Sidonia, qui suivront le roi à cause de leurs charges. Le premier est peu capable d'être ministre; mais étant conseiller d'État, on ne pourroit laisser en dehors un homme de cette représentation; si l'on y fait entrer le second, qui n'est pas plus habile, il ne sera peut-être pas si fidèle ministre sur les frontières de Portugal qu'il peut l'avoir été en Italie. Je vous envoie une lettre originale, Monsieur, qui vous fera voir que ma défiance n'est pas fondée seulement sur l'exemple de son père et de sa santé. C'est tout ce que j'aurai l'honneur de vous dire sur cet article, ne voulant pas me hasarder à vous nommer les sujets qui m'y paroîtroient les plus propres. J'ajouterai néanmoins que je serois d'avis que le roi, outre ceux qui entreront encore dans le *Despacho*, nommât quelques autres conseillers d'État pour le suivre, afin de ne pas être obligé de renvoyer au Conseil d'État, à Madrid, de certaines affaires qui peuvent demander une prompte résolution. De cette manière, le roi d'Espagne pourroit

faire entrer dans le *Despacho* qui il lui plairoit, l'exemple de ceux qui n'y entreroient pas pouvant fermer la bouche à M. de Villafranca et au duc de Médina-Sidonia, si l'on ne jugeoit pas à propos de leur faire cet honneur. Pour ce qui regarde la conduite du roi d'Espagne à l'égard des officiers françois qui auront l'honneur de servir sous lui, je ne puis assez vous recommander de représenter au roi combien il est nécessaire que Sa Majesté envoie ici un homme de confiance et de mérite, qui ait soin d'empêcher que Sa Majesté catholique ne suive trop le penchant qu'Elle a d'adresser toujours la parole aux François qui l'entourent, et réprime même la trop grande supériorité que ceux-ci voudroient prendre sur les Espagnols. J'ai tâché un million de fois de faire comprendre à Sa Majesté qu'Elle doit gagner les grands, surtout par des marques de bonté qui ne consistent que dans quelques paroles obligeantes, et j'ai même pris la liberté de lui dire assez souvent des choses là-dessus qui auroient pu me rendre désagréable. Mais, si j'ai gagné quelque chose sur son esprit dans de certaines occasions, il y en a eu une infinité d'autres où j'ai perdu mes peines. M. l'abbé d'Estrées, dont les manières hautaines déplaisent à tout le monde, et qui veut présider dans toutes les juntes qu'il tient avec le président de Castille, le marquis de Mansera et l'archevêque de Séville, quoiqu'il dût n'y assister que comme témoin, est si éloigné de savoir donner de bons conseils à ce jeune prince, que j'appréhende fort au contraire qu'il ne lui fasse perdre l'amour de ses troupes, si on le laisse sous sa direction. Comme il me revient, presque tous les jours, qu'on ne voit plus aucune personne de distinction au lever du roi à cause de la trop grande liberté qu'on a laissée à toute sorte de François d'y entrer, je lui ai dit très-souvent que c'étoit à lui à y remédier, et que cela le regardoit uniquement; je lui ai même fait remarquer qu'une des choses qui vous

avoient fait aimer davantage en ce pays-ci étoit l'attention que vous avez toujours eue à maintenir les deux nations chacune dans ce qui lui convient raisonnablement. Cependant il a toujours refusé de prendre ce soin, préférant au bien du service l'utilité qu'il retire des faussetés que la plupart des François écrivent en France pour mériter sa protection. Le mal qui en peut naître, surtout si la première noblesse fuit le roi, me paroît d'une si grande conséquence que vous devez, Monsieur, faire tout votre possible pour empêcher qu'il n'arrive.

Je ne puis finir cette lettre, quoique déjà trop longue, sans vous parler de M. de Louville. Je croirois contribuer au mal qu'il peut faire si, le connoissant comme je fais, je ne vous découvrois pas, pour que vous en informiez le roi, si vous le jugez à propos, qu'il est assurément le plus grand scélérat qui soit au monde. Je sais certainement que c'est lui qui a causé par ses impostures toutes les brouilleries qui durent encore ici ; et si vous avez la bonté d'en parler à M. le cardinal d'Estrées, je suis persuadée qu'il ne pourra s'empêcher de vous l'avouer. Il est étonnant que deux hommes de vertu comme M. le duc de Beauvilliers et M. le marquis de Torcy soient trompés par un si infâme débauché. Ils se sont toujours imaginés que son zèle pour le service du roi d'Espagne lui attiroit la haine des Espagnols. Rien n'est plus opposé à la vérité. L'intérêt seul et l'envie de gouverner Sa Majesté pour faire une grande fortune étoit la seule vue qu'il avoit, et il auroit perdu cette monarchie si l'on ne l'avoit rappelé. Sa bouche, toujours remplie des ordures les plus sales, vomissoit continuellement, en présence des moindres François qui sont ici, mille infamies contre moi; et Madame de Maintenon n'étoit pas mieux traitée, imaginant que c'étoit elle qui me protégeoit. Il ne mérite ni la fortune qu'il a, ni que le roi le regarde. Je dirois la même chose en mourant, parce que

je croirois faire un grand bien en le donnant à connoître pour ce qu'il est.

On est toujours ici dans l'attente de ce que produira la présence de M. le cardinal d'Estrées, et la parole qu'il a donnée à ses amis de me faire rappeler honteusement dès qu'il seroit à la Cour. Hier, je n'eus pas l'honneur de suivre la reine à la promenade, parce que j'étois un peu incommodée. Dès qu'on ne me vit point, le bruit se répandit par tout Madrid qu'un courrier extraordinaire, qui arriva il y a deux jours, m'avoit apporté un ordre de me retirer, et ce matin une infinité de monde est venue au palais pour en savoir la vérité. Il est bien glorieux pour moi qu'on dise publiquement que plusieurs conseillers d'État étoient déjà résolus de faire une représentation au roi catholique sur cette nouveauté, si elle s'étoit trouvée vraie ; mais il est bien désagréable, d'ailleurs, qu'on me croie si perdue à la Cour de France, par le soin qu'on prend ici de le publier.

Je ne puis vous demander pardon de cette longue lettre, Monsieur, sans l'allonger encore davantage ; ainsi j'ajouterai seulement que je ne saurois mieux vous marquer la confiance que j'ai en vos bontés que par la liberté que j'ai prise de vous l'écrire.

A Madrid, le 1er. janvier 1704.

Il y a quelques jours que M. de Puiségur est arrivé. Orry lui a rendu compte, dans plusieurs sessions, de tout ce qui s'est fait depuis la retraite de Messieurs les cardinaux; il a été surpris agréablement, à ce qu'il m'a dit, de trouver les choses si différentes de ce qu'on les suppose en France. Il m'a assuré qu'il écriroit au roi, qu'on ne peut pas voir un plus beau travail que celui d'Orry. Il a reconnu, par des preuves convaincantes, que non-seulement rien n'a été caché à Monsieur l'ambassadeur, mais qu'on n'a pas fait un pas que de concert avec lui, ayant assisté à toutes

les juntes, grandes ou petites, qui se sont tenues sur ces affaires. J'apprends néanmoins que ce ministre continue de se plaindre en France, qu'on ne lui communique aucune chose, et sais qu'il tient le même langage avec ceux qu'il voit de ses amis. Je ne m'étonnerois pas qu'il dît qu'il n'y entend rien. Mais il faut être bien méchant pour aimer mieux avancer de pareilles faussetés que de s'attribuer quelque part dans un ouvrage qui pouvoit lui faire un grand honneur. Dans le temps qu'on décrie M. Orry à Versailles et qu'on l'accuse de faire le ministre, moi, qui suis sur les lieux, je pense bien autrement; car je crois qu'il a sauvé l'Espagne et que tous les projets auroient échoué, si nous n'avions pas pris sur nous de les faire exécuter indépendamment des Conseils. Lorsque MM. les cardinaux quittèrent le ministère, on étoit quasi assuré que l'archiduc arriveroit deux mois après. On ne nous laissoit espérer aucunes troupes de France, et le désordre étoit si grand qu'on devoit craindre que les peuples, abandonnés de leur propre roi, ne reçussent l'archiduc pour ne pas s'exposer à une ruine entière. A de si grands maux, il falloit des remèdes prompts et violents; grâce à Dieu, tout a réussi sans qu'il y ait presque d'autres plaintes que celles de M. l'abbé d'Estrées, ou de quelques gens qui ne sont pas bien aises que le roi d'Espagne ait quarante mille hommes bien payés. J'aurois à vous écrire une autre lettre, aussi longue que celle-ci, Monsieur, si je voulois vous marquer tous les ressorts qu'il nous a fallu faire jouer pour parvenir au point où nous nous trouvons. Je vous dirai donc seulement qu'il ne s'est rien fait qu'avec des précautions infinies, et que je ne suis pas assez mal habile pour laisser prendre à M. Orry un vol qui ne lui convient pas et qui seroit même très-préjudiciable au service des deux rois, si je n'avois vu bien clairement que c'étoit le seul moyen d'empêcher que Leurs Majestés ne fussent réduites à s'enfuir en France. Tant

qu'on a renvoyé au Conseil d'État les remontrances des gouverneurs, les plaintes des troupes dont on retenoit la paye, et les requêtes des peuples qui demandoient d'être secourus, ces Messieurs se sont contentés d'exagérer les malheurs qui menaçoient Leurs Majestés jusqu'à dire qu'il étoit à craindre que le roi de Portugal ne donnât un autre roi à l'Espagne, sans jamais néanmoins proposer le moindre remède; et le Conseil de guerre feroit pis encore, ou par ignorance ou par mauvaise intention, puisqu'aucun des ordres du roi ne s'exécutoit. Voilà, Monsieur, ce que les ministres doivent croire en France, et non pas s'amuser à faire des procès à des gens qui se sacrifient par un zèle peut-être indiscret pour eux, mais utile pour leur maître, sur les lettres de quelques menteurs qu'on devroit punir très-sévèrement. Permettez-moi de vous avertir que le Père Martin, pensionnaire de M. le cardinal d'Estrées, en est un qui mériteroit un châtiment exemplaire, et souvenez-vous, s'il vous plaît, que j'ai eu l'honneur de vous assurer que je n'avance jamais rien que je n'aie des preuves par devers moi.

M. de Puiségur m'a dit qu'il déplaît fort au roi qu'il y ait ici si peu d'union entre les François. Quand je ne serois pas la plus zélée et la plus soumise de ses sujettes, j'en serois au désespoir, puisque cela me fait perdre tout le mérite de mes fatigues. Mais, loin qu'on puisse m'en attribuer la faute, je puis dire que tous les honnêtes gens loueront ma modération et ma constance à souffrir ce qu'on invente tous les jours pour me rendre méprisable. Si j'avois eu affaire avec des ours ou des tigres, je les aurois apprivoisés par ma patience; malheureusement je ne sais pas exorciser les démons, et l'on ne peut appeler autrement des gens qui sacrifient tout à leurs passions, à qui les impostures ne coûtent rien, et qui croient ne pouvoir s'élever s'ils n'écrasent tous les autres. Je ne finirois point ce

volume, Monsieur, si je permettois à mon cœur de dire tout ce qu'il ressent dans une si triste situation.

Je vous supplie très-humblement de faire usage de ce que j'ai l'honneur de vous écrire avec votre prudence ordinaire, pour ne me point commettre avec M. le marquis de Torcy.

8 janvier 1704.

Vous jugerez aisément, Monsieur, qu'il m'auroit été impossible de me donner l'honneur de vous écrire cette effroyable lettre de ma main. Je vous demande encore une fois pardon de vous ennuyer par des choses qui vous regardent si peu, et dans lesquelles vous ne pouvez entrer que par votre bon cœur.

Les lettres qui suivent ont été écrites, en l'année 1701, au duc d'Harcourt, ambassadeur en Espagne, par Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais pour le roi Philippe V; le comte de Tessé, commandant d'un corps d'armée sous les ordres du gouverneur, et le cardinal de Janson-Forbin, ambassadeur de France auprès du St.-Siége.

La longue et désastreuse guerre à laquelle donna naissance l'avènement du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne, commençait pour la France sous d'heureux auspices. L'autorité de Philippe V avait été reconnue sans difficulté dans les possessions espagnoles d'Italie. Le prince de Lorraine-Vaudemont, qui avait gouverné Milan pour Charles II, ayant été conservé dans sa dignité par le nouveau roi, et se voyant d'ailleurs l'objet des prévenances de la Cour de France, avait fait proclamer à Milan la souveraineté du prince de Bourbon sans rencontrer aucune répugnance dans la population.

Le vice-roi de Naples, duc de Medina-Celi, avait fait publier le testament de Charles II, et les peuples s'étaient conformés avec empressement aux dernières volontés de ce monarque. Le duc de Veraguaz, vice-roi de Sicile, avait aussi fait reconnaître l'autorité de Philippe V dans cette île, et la Sardaigne avait cédé au mouvement général (1).

Le mariage de Louise-Gabrielle, fille de Victor-Amédée, duc de Savoie, avec Philippe V, aurait pu faire de ce prince un fidèle allié de la France et de l'Espagne. Mais, au milieu du grand conflit qui allait mettre aux prises toutes les puissances de l'Europe, ce prince n'ayant en vue que son intérêt personnel et le désir d'agrandir sa maison, trahit successivement tous les partis et fut un des plus grands obstacles que rencontra le projet d'assurer l'indépendance de l'Italie.

Le cabinet français aurait désiré établir, entre les divers États de l'Italie, une alliance dans le but d'exclure du pays les troupes allemandes; et il était tout prêt à s'engager, en cas d'exécution de ce traité, à ne pas laisser non plus de soldats français sur le sol de la péninsule. Le duc de Savoie aurait pu, pour prix des services qu'il rendrait, voir s'ajouter le Milanais à ses États héréditaires. Ainsi se serait formée, dans l'Italie, cette confédération dont la politique française a toujours poursuivi la réalisation et qui devait être, tout

(1) Pour tous ces faits, voir Botta, *Storia d'Italia*, lib. 34.

récemment encore, la conséquence du traité de Villafranca. Le pape Innocent XII, pour mettre un terme aux invasions des étrangers dans la péninsule, avait fait les plus grands efforts pour unir entre eux les princes d'Italie ; mais sa mort avait fait évanouir ses patriotiques desseins. Le 23 novembre 1700, Gian Francesco degli Albani fut appelé au Saint-Siége, sous le nom de Clément XI.

Il ne trouva, pour l'accomplissement des projets de son prédécesseur, aucun appui parmi les souverains de l'Italie. Le duc de Savoie ne pouvait inspirer aucune confiance. Venise paraissait incapable de prendre une résolution ; la Toscane voulait rester neutre ; Mantoue, Parme et Modène avaient trop peu d'importance ; Naples et Milan se rattachaient à l'Espagne. Le Souverain-Pontife, dans ce conflit universel, ne sachant à quelle puissance il pourrait s'unir de préférence, s'efforça de prendre en main le rôle de médiateur, ce qui le mit souvent dans le plus grand embarras, ainsi que le prouvent les lettres qui suivent.

Les ambassadeurs de France et d'Espagne, par exemple, le pressaient de donner à Philippe V l'investiture du royaume des Deux-Siciles. Le représentant de l'empereur lui adressait la même demande en faveur de l'archiduc. Des deux côtés on lui offrit, selon l'usage, le tribut de la haquenée. Clément XI voulait attendre que le sort des armes eût prononcé entre les deux prétendants. L'ambassadeur d'Espagne fit introduire secrètement par un agent, dans le palais du Pontife, une haquenée derrière une charrette et l'y laissa avec le tribut de 7,000 ducats que le roi de Naples devait payer à la Cour de Rome. Le cardinal de Janson

ajoute à ce détail une particularité intéressante au sujet du procès-verbal constatant cette offrande, et de la double protestation du gouvernement pontifical et de l'ambassadeur d'Espagne.

Pendant ce temps, les hostilités commençaient dans l'Italie supérieure : les troupes impériales se dirigeaient vers les frontières des territoires appartenant à l'Espagne. Les correspondants du duc d'Harcourt, en lui rendant compte des opérations militaires, lui font connaître les sentiments des populations et les dispositions des princes engagés dans la lutte. Leurs lettres sont extrêmement curieuses. Les choses sont bien changées aujourd'hui, sans doute, principalement en ce qui concerne le Piémont, qui ne songeait guère alors à constituer, à son profit, l'unité de l'Italie. Mais alors, comme de nos jours (nos lettres en offrent la preuve), c'était dans la persistante ambition de la maison d'Autriche, et dans l'influence que lui donnait dans ce pays sa longue domination, que se trouvait le plus puissant obstacle à la constitution de la nationalité italienne.

Lettres de Henri de Lorraine, prince de Vaudemont.

Milan, ce 19 janvier 1701.

Monsieur,

Sans commencer par vous faire de mauvais complimens, lesquels pouroient plutôt m'esloigner de l'honneur de votre correspondance que de me la procurer, j'ose, Monsieur, sur la parole de M le comte de Tessé, vous la demander avec beaucoup d'empressement ; c'est un honneur et un plaisir que je vous supplie de m'accorder et que je crois même qui ne sera pas tout-à-fait inutile aux intérêts et au

service des Roys, nos maistres, qui ne sont plus qu'un. En attendant, Monsieur, que vous m'accordiez la grâce que je vous demande, je me remets de tout ce que je pourois vous dire de l'état des choses de par deçà à ce que M. le comte de Tessé me dit qu'il vous en escrit. Je suis comblé des honneurs, des bontés et de la confiance dont Sa Majesté très-chrétienne m'honore. Vous en êtes trop informé, Monsieur, et les marques en sont si publiques que je ne crois pas devoir vous en faire le détail. Je préfère seulement m'en faire honneur auprès de vous, de m'attirer par là, plus facilement, celuy de vos bonnes grâces, vous suppliant d'être bien persuadé qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que ne fait,

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ch. Henry de Vaudemont.

Milan, ce 1er. mars 1701.

Monsieur,

J'envoye au Roy, mon maistre, par le capitaine de mes gardes, le traitté qui vient d'estre conclu avec M. le Duc de Mantoue, pour qu'il luy plaise de l'approuver, de le ratifier et de me le renvoyer aussitôt. L'importance de pouvoir mettre des troupes de nos maistres dans Mantoue, dans la coniencture présente, vous est trop connue, Monsieur, pour vous en redire les conséquences. Nous sommes bien heureux d'avoir porté ce Prince à ce point là, et celuy d'en pouvoir mettre dans Casal et nous servir de Montferrat n'est pas d'une moindre considération. M. le cardinal d'Estrées, qui a conclu ce grand œuvre, l'a envoyé à S. M. T. C. Comme, sans doute, vous le sçavez déjà où vous êtes, rien n'importe tant que de le ratifier au plus tôt, et de lier M. de Mantoue ; car c'est l'homme du monde le plus difficile à tenir et le plus changeant ; il veut le secret de son traitté, parce qu'il est homme timide et qu'il veut se ménager avec l'Empereur ; mais étant

difficile que de pareilles négociations le soyent, autant qu'il conviendroit surtout à Venise, où tout se remarque, je crains toujours que, si une fois les Allemands la pénètrent, quelque reproche ou menace de leur part à ce bon duc de Mantoue ne nous le gaste et ne luy retourne la tête. C'est pourquoi le plus tôt que l'on pourra me renvoyer le traitté ratifié, avec les moyens nécessaires pour satisfaire aux choses qui y sont stipulées, ce sera un grand bien. Il faut, s'il vous plaist, Monsieur, que vous ayez la bonté d'y tenir la main, et que l'on me donne ce qu'il faut pour accomplir tout ce qui est promis de ma part, pour parvenir à l'exécution dudit traitté, sans quoy peut-être nous n'y eussions pas réussi. Je demande aussy, par cette même occasion, des sommes promptes et considérables pour assister aux frais que cet Etat-icy supporte par la charge du logement des troupes qui sont icy de la dernière utilité et importance.

M. le comte de Tessé, duquel je ne puis assez dire de bien au Roy, mon maistre, pour tout celuy qu'il fait icy pour ses interests, pour la bonne règle des trouppes et pour le soulagement de cet Etat, vous escrit et vous rend compte de touttes nos dispositions ; il vous mande aussy où nous en sommes sur le chapitre de M. de Savoye, que vous sçaurez, d'ailleurs, et vous aurez vu, par le compte que j'ay rendu par un courrier extraordinaire que j'envoyai il y a quatre jours à Madrid, des grâces, honneurs et égards dont S. M. T. C. me comble en mon particulier, et surtout par rapport à M. de Savoye. J'en suis pénétré et désolé de n'oser espérer d'y répondre que par bien du zèle, et par une respectueuse et vive reconnaissance.

J'ay chargé le capitaine de mes gardes de vous rendre compte, Monsieur, de tout ce qu'il doit dire de ma part de plus particulier et secret au Cardinal, de recevoir vos

ordres sur tout et de vous supplier de vouloir faire exécuter ce que je demande, qui n'est uniquement que pour le bien du service, sans aucune autre passion ny interest, chose que grâces au Seigneur je n'ay jamais connue ny qui ne m'a jamais fait agir. Le capitaine de mes gardes est un garçon auquel je me fie absolument, qui est sage, et auquel, Monsieur, vous pouvez avoir toute confiance.

J'ay une grâce à vous demander par-dessus toute autre, sans complimens, mais dans toute la foy et sincérité, c'est de vouloir bien me conduire et me redresser sur tout ce que vous croirez que je dois faire et que je ne fais pas, pour plaire et servir nos deux Roys; accordez-moy cette grâce, je vous en supplie, Monsieur, l'honneur de vostre amitié et de vostre confiance, et faite-moy la justice d'être persuadé qu'il n'y a rien au monde que je ne fasse pour la mériter, et pour vous marquer que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Ch. Henry de Lorraine.

Milan, ce 18 mars 1701.

J'ay cru devoir vous dire, Monsieur, par ce billet, à part, en toute confiance et pour que vous en fassiez l'usage que vous trouverez convenir, que j'ai ici deux hommes, officiers généraux, l'un très-inutile, l'autre très-embarrassant; le premier est le maistre de camp général qui est, comme vous savez, la seconde personne dans le gouvernement et qui doit tout commander sous moi. Il se nomme don Francesco de Cordova, homme sans tête et de nulle capacité, ne pouvant et ne voulant rien faire et murmurant toujours sur tout ce qui se fait, chose, comme vous savez, pernicieuse pour le service; son incapacité est connue en Espagne; je crois qu'en lui faisant donner

une assurance du gouvernement du château de Milan lorsqu'il vaquera par la mort de don Fernando Balvès, qui paroît très-voisine, tant par son grand âge que par sa mauvaise santé, l'on pourroit remplir la place de maistre de camp général d'un meilleur sujet. De tous ceux que je connois tant en Flandre qu'ailleurs, je serois bien embarrassé d'en choisir un bon; mais je ne sais si le moins mauvais ne seroit pas le duc de Pepoli, qui est à Madrid et qui aura l'honneur d'être connu de vous. Je l'ay vu servir, en Flandre, de colonel et de major; il a de l'esprit, du jugement et de la valeur; il est vrai qu'il est napolitain, mais il est sujet du roi, et il me paroît qu'on ne doit pas avoir tant d'égard, dans la conjoncture présente, aux nations qu'à la qualité des sujets et au bien du service. Le second est le premier général de l'artillerie, comte de Las Torres, le plus inquiet et le plus incapable homme qu'on puisse s'imaginer; il a de la valeur, à ce qu'on dit, mais il n'a que cela et n'est point traitable; il croit devoir être ennemi de la nation française, parce qu'il a servi l'empereur en Hongrie pendant plusieurs années et qu'il a été général de bataille dans ses armées; il tient même des discours là-dessus, peu propres dans la conjoncture présente et surtout dans un homme de son emploi. Je ne puis m'en servir en rien à cause de son humeur et de ses répliques continuelles : il a fallu que M. de Croy, que vous connaissez, règle toutes choses avec les lieutenants-généraux de l'artillerie à l'insu de ce général; sans quoi jamais on ne seroit venu à bout de rien. Le cardinal Porto-Carrero le protége, mais pas assez, à ce qui m'a paru, pour ne pas mieux aimer l'accommoder ailleurs que de le laisser ici dans une conjoncture comme celle-ci, où un autre, plus facile que lui, convient pour le bien du service. Cet autre pourroit être Colinero qui en a le gage et qui serviroit bien différemment et avec beaucoup plus d'utilité; il me

paroît que les raisons d'avoir servi l'empereur, d'être son général et d'avoir quelque répugnance à servir contre lui pourroient être suffisantes pour induire le cardinal à nous défaire de cet homme, comme aussi l'épargne d'une solde. Je vous rends compte de tout ceci par un juste intérêt du bien du service ; me remettant au surplus à ce que vous trouverez bon de faire. Je vous écris tout ceci de ma main pour que personne, hors de vous, Monsieur, n'en ait connaissance. J'en ferai de même, si vous le trouvez bon, dans toutes les choses que je croirai devoir rester entre nous. Usez-en de même, je vous en supplie, et faites-moi l'honneur, Monsieur, de m'écrire très-sincèrement. Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ch.-Henry DE LORRAINE.

Lettre du comte de Tessé au roi d'Espagne, Philippe V.

A Milan, ce 4 janvier 1701.

SIRE,

Le Roi, votre grand-père, m'a fait l'honneur de jeter les yeux sur moi pour venir commander sous l'autorité de M. le prince de Vaudemont, gouverneur général de V. M. dans cet Etat, le corps de troupes auxiliaires que Vos Majestés ont jugé à propos d'y envoyer, et je m'enhardis à l'honneur que j'ai de vous en rendre compte par l'exemple du Roi, mon maître, qui veut que ceux qui reçoivent et donnent ses ordres s'adressent à lui-même pour l'en informer. Je ne saurois assez dire à Votre Majesté combien il a été prudent à Vos Majestés de prendre ce parti, absolument nécessaire au service de V. M., ni combien M. le prince de Vaudemont s'est conduit avec fermeté et fidélité

dans les conjonctures où il s'est trouvé. Rien n'échappera à la justesse ni à la connaissance de l'esprit de Votre Majesté ; mais je croirois manquer à mes obligations, si je ne lui rendois compte de ce que je vois, et qu'enfin Elle connaîtra un jour, que notre gouverneur général, par les bons partis qu'il a pris, a commencé de conserver à votre couronne ce magnifique Etat, et que les secours et la prévoyance du Roi, votre grand-père, vont achever d'y mettre la tranquillité, aussi bien que dans tout le reste de toute l'Italie.

Les nouvelles que nous avons d'Allemagne continuent de marquer la peine que font à S. M. I. les mesures que nous allons essayer de prendre pour votre service. V. M. m'ordonne, après cette première marque de mon respect, de l'informer de ce qui se passera concernant son service : je le ferai avec fidélité. Il est certain que rien n'est plus important au bien de vos Etats que de connoître, à l'avènement des couronnes que vous allez si dignement porter, vos véritables et désintéressés serviteurs. Les maîtres ne manquent jamais de sujets qui veulent plaire ; mais toute leur grandeur leur laisse encore le besoin de quelques-uns qui ne leur cachent point la vérité.

Je m'estime bien heureux que le Roi, mon maistre, ait voulu me choisir parmi tant d'autres pour recevoir ses ordres et donner ici les vôtres. J'espère même que cette occasion renouvellera, dans Votre Majesté, les idées et quelque souvenir de mon respect et de ma personne, et qu'alors que le bien de votre service et vos ordres me feront ramener en France les troupes que j'amène dans cet Etat pour la tranquillité d'Italie, Votre Majesté voudra bien me mettre au nombre de ceux qui ont eu les prémices de l'admiration pour les prémices de votre esprit et de votre conduite toujours royale, toujours juste et toujours élevée dans votre plus grande jeunesse. Je fais des vœux sincères

pour votre conservation, et j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect au-dessus des expressions humaines,

Sire,

de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur,

TESSÉ.

Du même au duc d'Harcourt.

A Milan, ce 15 février 1701.

Je continue, Monsieur, le commerce que vous m'avez permis, et j'aurai volontiers l'honneur de vous rendre compte de ce qui se passe ici tous les ordinaires.

Nos troupes arrivent tous les jours et, dans le 4 du mois prochain, vous pourrez assurer le roi que nous aurons ici vingt-quatre mille hommes de pied de la plus belle infanterie qui soit en France, avec douze escadrons, parfaitement beaux, et quarante-huit qui sont en France, en Dauphiné, prêts à marcher au premier ordre que je leur donnerai. Mais vous, Monsieur, qui avez été plat et élevé fantassin, vous devriez bien faire entendre au roi, qu'à force d'économie et de considération pour son pays, je ne sais pas comment nous empêcherons nos troupes de trouver qu'elles seroient mieux en France au service de son grand-père qu'au sien. Monsieur le prince de Vaudemont s'estripe de toutes manières, se ruine, prend sur lui ce qu'il peut; mais vous savez ce que c'est qu'un Etat gouverné par des conseils sans fin et sans nombre. Il est de tous les temps établi que les troupes auxiliaires reçoivent le pain gratis de celui chez qui l'on les envoie. Le Roi, notre maître, n'a pas voulu que ses troupes fussent en rien à charge au Roi, son petit-fils, et, en vérité, cet Etat ne pourroit pas fournir à cette dépense. Mais comme ce n'est pas l'usage que les soldats aient des hôtes en ce

pays-ci, vous jugez bien qu'un soldat qui n'a que sa petite ration de pain, sa paye françoise et qui loge dans une maison où l'on lui met des demi-fournitures et qui n'a jamais la vision d'un autre, a bien des légèretés dans le cerveau, et je ne vois nulle étoffe pour leur faire avoir quelque douceur. J'ai pourtant supposé que vingt ou vingt-cinq mille écus employés à une demi-ration de pain comme par gratification du Roi d'Espagne, l'eussent noblement tiré d'affaire; mais, encore une fois, l'étape ne la peut fournir, et quelque volonté qu'ait Monsieur le prince de Vaudemont, à moins que le Roi catholique ne l'ordonnât et que l'on ne fît, où vous êtes, un fonds pour cela sans qu'il parût même que je fusse en rien entré dans cette ouverture que je vous fais, je vous assure qu'il seroit d'un bon effet pour Sa dite Majesté catholique, qu'il seroit même à lui très-noble d'ordonner, comme de son propre mouvement, quelque chose qui pût un peu mettre nos troupes à leur aise. Et je trouve que ce qui lui coûteroit le moins, ce seroit une ration ou même demi-ration de pain, par forme de gratification. Car être auxiliaire, et n'avoir rien, ne laisse pas d'être une chose triste. Le Roi d'Espagne connoîtra un jour qu'il a l'obligation de la conservation de cet État à la bonne conduite et fidélité de M. le prince de Vaudemont; et en second lieu aux bonnes mesures du Roi, son grand-père. Les Vénitiens continuent leur conduite non-seulement léthargique, mais susceptible des soupçons de quelque intelligence ou complaisance pour l'Empereur.

Je vous ai prié de m'envoyer un chiffre, en cas que nous en ayons besoin; je vous le réitère et que, fidèlement et de tout mon cœur, j'ai l'honneur d'être à vous au-delà des expressions. Encore une fois à vous comme à moi-même.

TESSÉ.

A Milan, ce 27 février 1701.

J'ai reçu, Monsieur, avec une extrême joie la lettre du 4, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Victoria.

Vous avez bien raison de dire que rien ne pouvoit déterminer, ni la liberté de l'Italie, ni l'union de cet Etat à la couronne d'Espagne, que le parti très-sage que l'on a pris d'y envoyer des troupes. Il est démontré, comme je crois vous l'avoir déjà mandé, que si le prince de Vaudemont avoit hésité, ou n'eût pas été d'une fidélité aussi entière qu'il l'a été, l'Empereur pouvoit aussi aisément se rendre maître du Milanais, qu'il vous a été aisé d'entrer dans le château de Thury, quand vous en avez fait l'acquisition. Ces peuples ne sont affectionnés qu'à leurs intérêts. Ils sont encore infatués de la grandeur de l'Empereur. Toutes leurs relations, depuis Charles-Quint, étoient à Vienne. Les ecclésiastiques, qui donnent un grand branle aux affaires du gouvernement, sont persuadés que leurs priviléges immenses finiront aussi bien que leurs injustices et leurs usages avec la maison d'Autriche. Un Allemand est regardé, en Italie, comme quelque chose de plus qu'un homme ordinaire, et, sans croire être infidèle, le peuple se fût aisément porté à reconnoître l'Empereur, lequel encore à présent fait pleuvoir, par ses émissaires, un tas de libelles, de prétentions, de droits et de gazettes, dont l'effet, pour peu que l'on s'égarât, deviendroit pernicieux au service du roi catholique, qui ne sauroit estre trop informé de la bonne conduite désintéressée, ferme, et allant toute au bien de son service, que tient ici son gouverneur général. Quant aux princes d'Italie, il faut un peu que je vous redresse sur l'idée que vous en avez. Pas un, hormis le duc de Parme, ne m'a paru

aller droit ni rondement pour les intérêts des rois, ni même pour les leurs particuliers. Ils vivent au jour la journée, et n'ont pas encore envisagé que la guerre doit retomber sur eux, pour peu qu'elle soit longue. Ils voudroient, comme l'on dit, conserver la chèvre et les choux et ne jamais désobliger l'Empereur. Pas un n'a répondu aux propositions de ligue qu'on leur a faites, pour leur propre défense et sûreté. Ils ont tous attention à ce que Venise fera, et jusqu'à présent, cette république si sage ne m'a paru que folle ou léthargique. Ils craignent pour leurs Etats limitrophes de l'Empire. Ils ne veulent jusqu'à présent paroître ni vouloir s'opposer à l'entrée de l'Empereur, ni consentir que nous nous y opposions. Les défilés et les passagers sont dans leurs États. Il y a à parier dix contre un, que si l'Empereur enfourne son armée dans le Tyrol, il faut qu'il soit ou assuré d'eux, ou de leur neutralité; et, quoique dans cette situation ce fût eux qui missent certainement la nappe, il ne nous paroît pas, jusques à présent, qu'ils aient d'autre dessein que celui de ne rien faire, ou d'agir faussement ou noblement.

Quant à M. le duc de Savoie, c'est un étrange pélerin. Dès que vous m'aurez envoyé le chiffre que je vous ai demandé, je vous mettrai au fait sur sa conduite. Ce ne sera jamais un allié, ni un ami commode, ni déterminé. J'augure un peu mieux, depuis quelques jours, du parti qu'il pourra prendre de mauvaise grâce et à écorche-cul; mais, quand une fois on est entré au bal, toujours va qui danse; et danser bien ou danser mal, c'est toujours danser. J'espère donc qu'il dansera! mais nous, nous sommes à merveille informés de ses menées et de sa conduite avec l'Empereur; et, dans quelque situation qu'il soit, il y aura toujours avec lui des sûretés et des précautions et des traités; et les signatures ne doivent pas suffire. Je sais

que vous nous avez assistés d'abord de trente mille écus et en second lieu de cinquante mille. Pressez, autant que vous le pourrez, le vice-roi de Naples de ne pas manquer à nous envoyer tout ce qu'il pourra, et de ne point se servir des mauvais prétextes que l'Empereur a un parti dans le royaume de Naples. Il nous a paru que cela n'est fond que sur quelques officiers, sujets du Roi d'Espagne et au service de l'Empereur, qui ont passé dans ledit royaume de Naples, comme pour se mettre à leur devoir, et qui ont promis à Sa Majesté impériale d'y faire, pour son service, plus qu'ils ne pourront faire. Vous avez parfaitement bien fait de retenir vos cavaliers à pied que vous nous vouliez envoyer; ils nous eussent embarrassés et nous avons assez de cavalerie. Envoyez-nous, comme vous le dites fort bien, des fonds et autorisez ici le gouverneur de manière qu'il ne soit pas toujours sujet aux agents : chaque ville et chaque tribunal ont à Madrid de l'argent, de l'autorité, de la confiance à ce qui se passe ici, et quelques lettres de cachet en blanc pour envoyer en Sardaigne ou à Madrid, rendre compte de leurs actions, quelques esprits infidèles ou mal disposés. Moyennant cela et ne point trop croire les moines et les prêtres, tout ira bien; et l'autorité du jeune maître se rétablira facilement. Je vous mandai l'ordinaire passé que les troupes du Roi, notre maistre, seroient mal ici malgré les soins et la bonne volonté de M. de Vaudemont. Effectivement, le peuple est très-mal affectionné. Je vous avois même proposé qu'il étoit bon pour la gloire du Roi, auprès duquel vous êtes, de contribuer au maintien et à la satisfaction des troupes du Roi, son grand-père; mais le Roi, notre maistre, y a pourvu et tout ce que je vous ai mandé sur cela dans ma précédente est inutile; cela étoit à propos il y a huit jours et ne l'est plus aujourd'hui. Les troupes seront bien et contentes, assurez-en votre aimable Roi, et que son

service et ses intérêts me seront aussi chers, en toute espèce, que ceux du Roi, notre maistre. Par toutes les lettres qui nous viennent d'Espagne, les peuples paroissent enchantés du Roi; et s'il peut tant que de mettre quelque ordre à ses finances et de retrancher peu à peu l'infini superflu de ceux qui les manient, et d'écouter ou faire semblant d'écouter tout, et pourtant régler par lui ou par un petit nombre de ceux qu'il veut bien admettre à ses décisions; l'étoffe y est, il n'y a que la manière de la couper; mais ce n'est pas l'ouvrage d'un jour.

Je n'ai point l'honneur de profiter, pour aujourd'hui, de l'honneur que vous m'assurez que Sa Majesté veut bien me donner de lui écrire. Voici, en général, ce que je puis vous dire de nos dispositions pour la campagne prochaine.

Le Roi, notre maistre, fait passer ici quarante bataillons de très-bonne et belle infanterie, et, dans le huit ou le dix de mars prochain, vous pourrez compter que j'aurai ici le pied de vingt-quatre mille hommes d'infanterie. Je n'ai encore que six escadrons de cavalerie et six de dragons; mais le reste, pour aller jusqu'à soixante que le Roi, notre maistre, nous destine, sont en Dauphiné, Provence, Languedoc, Bresse ou Franche-Comté, prêts à passer ici; et n'ont pas encore passé, pour épargner ce pays, à l'occasion duquel je dois vous dire que j'ai des ordres d'y faire vivre les troupes avec une discipline plus austère qu'en France; et je dois au même temps rendre cette justice aux troupes, qu'elles ont pris en entrant dans le Milanais l'esprit nécessaire; et que dès le premier jour les troupes françoises et espagnoles ont vécu bras-dessus bras-dessous. Quant aux peuples, ce n'est pas la même chose, ils sont malintentionnés.

Le peu de troupes que le Roi catholique a dans ce pays sont belles et bien tenues. M. de Vaudemont compte de joindre à nos troupes vingt-six ou vingt-sept escadrons

et six ou huit bataillons, parce qu'il faut en laisser dans les places et que les régiments allemands seront vraisemblablement ou envoyés en Catalogne ou mis dans les places totalement éloignées de la frontière. Ils sont bien commandés et par d'honnêtes gens, qui serviront à merveille. Mais, si nous avons affaire aux Allemands, il y a bien de l'apparence que les soldats se dissiperoient pour rejoindre leur nation. De la manière dont je vois que l'on nous écrit, je crois que le Roi catholique prendra le parti de les faire aller en Catalogne. Nous comptons de mener trente pièces d'artillerie du Roi catholique avec tout ce qu'il faut pour les servir. Mais, comme c'est l'usage de mener tout cet attirail avec des bœufs, qui ne sont guère propres à la diligence du service, j'ai demandé au Roi dix petites pièces, à nous et à nos usages, avec un petit équipage de cent cinquante et deux chevaux pour les servir. Je n'ai point encore réponse si je l'obtiendrai; mais je l'espère.

Quant à vos vivres, je fais magasiner et moudre à Crémone. Nous avons à vue de pays nos provisions arrangées pour la campagne.

Et à l'égard de nos projets, ils ne peuvent être autres que d'aller au-devant des Allemands et les empêcher de déboucher en Italie. Or, pour cela, il faut que les Vénitiens ou nous donnent passage ou nous le laissent prendre, ou que nous le prenions par force. Voilà où nous en sommes, et sur quoi j'attends à tous moments les ordres du Roi, notre maistre. Car ce pays seroit perdu et la guerre pour long-temps en Italie, si les impériaux parvenoient à y passer.

Le roi nous a dépêché un courrier pour nous informer des propositions que lui fait faire instamment Monsieur le duc de Savoie; et je vois quelque apparence que ce traité se fera. Je fais joindre à cette lettre copie d'un article de la lettre que le Roi, notre maistre, écrit au prince de Vaudemont, lequel, dans le moment, lui en a redépêché un pour le supplier et le presser de finir avec le duc de Savoie, et l'assurer qu'il lui obéira avec plaisir et sans difficulté, trop heureux de marquer par sa soumission au roi, son maistre, le zèle qu'il a pour son service, et que sur cela rien ne lui sera ni trop chaud ni trop froid.

J'en étois là, quand un courrier du cardinal d'Estrées nous a apporté le traité très-désiré et très-important entre les rois et le duc de Mantoue. Le prince de Vaudemont avoit envoyé auprès de lui le questeur comte Cassado, qui a agi avec beaucoup d'esprit et d'habileté, de prudence et d'industrie. C'est un bon sujet, dont le nom doit être connu de Sa Majesté catholique, et dont il peut se servir très-utilement dans ses affaires, soit de négociation, soit de finances. Ce traité est si important, que, quand même il y auroit quelques articles onéreux, il est de conséquence, dans les conjonctures présentes, de n'y pas regarder de si près. Les troupes des Rois dans Mantoue est un coup capital et pour le présent, et pour l'avenir. Le vieux duc a fait cela à merveille, et mérite louange, service et protection.

Par nos nouvelles, les Impériaux avancent; mais si une fois nous pouvons déclarer le traité de Mantoue et celui de M. le duc de Savoie, il y aura pour eux à décompter, et cela peut obliger les Vénitiens à parler.

Je vous demande pardon de tout ce volume, dont je vous prie pourtant de rendre compte au Roi, que je ne ferois que fatiguer de redites.

Si notre traité de Mantoue est ratifié et que le Savoyard se déclare pour nous, malgré tous les manéges, ce sera deux affaires importantes. Aimez-moi toujours un peu, Monsieur le Duc, et comptez que je suis votre vieux serviteur et ami, qui vous honore fort. Je serai régulier à vous mander exactement toutes choses. TESSÉ.

A Milan, 1er. mars 1701.

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par un courrier de M. de Vaudemont, il envoie don Baltazar, capitaine de ses gardes, très-honnête homme et très-bon officier, pour rendre compte au Roi, son maître, du traité important dont il vous rendra compte et dont nous attendons la ratification, persuadés que la Cour de France y souscrira et, dans les conjonctures présentes, rien ne nous paroît plus important. Mais, pour l'exécution de ce qui est contenu dans le traité, il faut des fonds et de l'argent, l'on ne peut guère l'employer mieux.

Je ne vous répète rien de ce que j'ai eu l'honneur de vous mander dans ma précédente; mais je prends la liberté de vous le confirmer dans celle-ci: De l'argent et de l'autorité au gouverneur; éloignement de toutes représentations de la part des députés que chaque ville entretient à Madrid: ce sont autant d'ennemis de l'autorité royale; et il faut, ou se faire république, ou être roi. Il y a ici, dans les conjonctures présentes, deux personnes qu'il est du service du Roi de distinguer: l'un, le chancelier, qui est un bon et véritable Espagnol dans tous les principes désirables, et qui mérite toute récompense; l'autre, c'est le questeur Carsado, auquel on a l'obligation du succès du traité que don Baltazar porte; et, supposé que cette conjoncture pût servir audit Baltazar pour obtenir ce qui lui peut convenir, en cas qu'il se fasse dans ce pays-ci quelque changement, vous feriez un extrême plaisir à M. le prince de Vaudemont d'y contribuer. Quant à ce qui regarde ce prince, je ne vous en dis rien; mais l'on ne peut rien ajouter à la manière dont il sert utilement et ruineusement le Roi, son maître, et l'on ne sauroit trop l'autoriser. Quand il se passera quelque chose qui mérite la curiosité du Roi, j'aurai l'honneur de profiter de la liberté qu'il m'a donnée de lui écrire. Faites-moi l'honneur de m'aimer et de me croire passionnément, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Vale et me ama.

TESSÉ.

Lettre du duc d'Harcourt au cardinal de Janson-Forbin.

Burgos, 1er. février 1701.

Le peu de temps que j'ai eu jusqu'à présent m'a empêché de rendre compte à V. Em. de ce qui se passe ici. Il est pourtant bon qu'elle en soit informée, étant présentement occupée à engager les princes d'Italie dans une ligue contre l'Empereur: et outre que cela est de mon devoir, je suis, en même temps, mon inclination qui me porte à tout le respect et la vénération qui sont dus à V. Em.

S. M. C. a donné ses ordres pour que l'on recrutât toutes les troupes de Catalogne et que l'on remontât la cavalerie, afin d'être en état au printemps de s'en servir partout où il sera nécessaire. On fait en même temps de nouvelles levées en Galice, lesquelles doivent être embarquées incessamment pour la Flandre; et l'on fera, dans les Pays-Bas, les recrues nécessaires pour les corps wallons et flamands. On se dispose aussi à envoyer un bon secours d'armes et de munitions aux Indes pour prévenir tout ce qui peut y arriver de la part des ennemis. Nous allons nous appliquer à chercher des fonds pour pouvoir soutenir la guerre, si nous l'avons.

Le Roi catholique, sur une infinité de plaintes qu'il a reçues de la conduite violente de l'inquisiteur général, lui

a ordonné de sortir de Madrid dans 24 heures et d'aller résider dans son évêché de Ségovie. Il a répondu qu'il y obéiroit incessamment. Le P. Torres, confesseur du feu Roi, est aussi sorti par ordre du Roi pour aller visiter la province.

La Reine est partie, le 2 de ce mois, de Madrid pour se retirer à Tolède, où elle attendra une saison plus favorable pour se retirer à Valence ou à Grenade. Toutes les dispositions de ce pays-ci sont si favorables au nouveau Roi, que je me flatte qu'il sera secouru dans la guerre qui nous menace par tous ses sujets. Il ne reste presque pas de vestige du parti de l'Empereur. Le comte d'Arac est sorti du royaume après avoir fait de nouvelles protestations. On presse fort aussi le comte d'Auesberg, qui devoit lui succéder, de sortir. Il n'a point encore pris le caractère d'ambassadeur et s'obstine cependant à demeurer.

Un gentilhomme anglois est venu, de la part du roi d'Angloterre, apporter une de ses lettres, à la junte, dans laquelle il ne fait aucune mention du roi catholique. L'envoyé de Hollande a dit seulement qu'il reconnoîtroit le roi d'Espagne à condition qu'on confirmât tous les traités passés et qu'on en fît de nouveaux, et que pour leur sûreté, on laissât leurs troupes dans les places des Pays-Bas. A quoi on lui a répondu que Sa Majesté catholique vouloit préalablement que les dites troupes sortissent. La flottille est arrivée le 27 à Cadix, et Sa Majesté catholique a laissé le déchargement libre, pour donner des marques de la bonne foi avec laquelle Elle en veut user, non seulement avec ses sujets, mais aussi avec les différents peuples qui y ont intérêt; et j'espère que cela produira un présent considérable de commerce.

Il seroit fort à désirer, dans cette conjoncture, que M. le duc de Mantoue reçût dans sa ville capitale des troupes du roi d'Espagne pour sa défense, et que les Vénitiens en reçussent de même à Vérone. Il attend avec impatience de vos nouvelles sur les négociations dont vous êtes chargé, et sur les préparatifs de la république de Venise pour défendre ses passages. Voilà le compte que je dois rendre à V. Em. de toutes choses et le continuerai régulièrement, dès que je serai arrivé à Madrid, étant avec tout le respect et la vénération possibles de V. Em. le très-humble, etc.

L'envoyé de Portugal a fait part à la Junte qu'il avoit reçu les ordres du Roi, son maître, pour complimenter le roi d'Espagne, à son arrivée, en attendant qu'il vînt un ambassadeur extraordinaire pour lui faire le même compliment.

Lettre du cardinal de Janson-Forbin au duc d'Harcourt.

A Rome, le 7 mars 1701.

M. le cardinal Paulucci, secrétaire d'Etat du Pape, qui est tout-à-fait de nos amis, à qui nous avons tâché de procurer de l'emploi et qui a été pourvu, par le Pape, d'une abbaye, dans le Crémonois, qui peut valoir deux ou trois mille écus, et qu'il ne peut posséder sans l'agrément du Roi catholique, me fait de fortes instances et à monsieur l'ambassadeur d'Espagne, pour lui obtenir cette permission qui a été accordée au feu cardinal Mellini, qui la possédoit, quoique romain. Le cardinal de Sainte-Croix, qui a été nommé à Vienne, a obtenu une pareille grâce, quoiqu'il soit romain, et plusieurs autres cardinaux ont été favorisés des mêmes concessions. Il est vrai que les Papes ont donné des bulles par lesquelles ils se lient de ne pouvoir donner des bénéfices, dans l'Etat de Milan, qu'à des Milanais;

mais souvent les rois d'Espagne ont dérogé à ce privilége. M. le duc d'Uzéda m'a promis d'écrire en faveur de M. le cardinal Paulucci. J'ose, Monsieur, vous faire la même instance, jugeant qu'il est du service du roi catholique de favoriser le premier ministre du Pape, lequel est bien intentionné. Il seroit fâcheux de le dégoûter, et on le tient par là doublement lié, et par l'obligation qu'il aura au roi d'Espagne et par cette abbaye qu'il possédera dans ses États. Vous m'obligerez de me faire savoir ce qu'il en doit espérer, étant important de l'entretenir dans les bonnes dispositions où il est.

Sa Sainteté a tenu une congrégation sur l'ordre donné à l'inquisiteur, parce qu'il prétend qu'étant établi par son autorité, il ne peut être démis ni suspendu que par lui. Cependant, on attendra les raisons qui ont porté Sa Majesté et qu'on fait espérer d'envoyer lorsqu'Elle arrivera à Madrid.

Vous voulez bien aussi que je vous recommande les intérêts de M. le duc de Giovanezzo, à la recommandation de M. le cardinal Judici. Il est extrêmement de mes amis, et il sert ici avec grand zèle et capacité le Roi, son maître.

On s'est donné ici beaucoup de mouvement pour porter le Pape à prendre, pour général de ses troupes, M. Nigrelli ou M. de M. Marsilly, qui sont sujets de l'Etat ecclésiastique ; mais j'ai fait en sorte que Sa Sainteté en a rejeté la proposition, parce qu'ils sont actuellement au service de l'Empereur.

Je suis toujours avec un profond respect, Monsieur, entièrement à vous.

Le cardinal de Janson-Forbin.

Copie d'une lettre de M. le cardinal de Forbin-Janson au Roi.

Le 21 juin 1701.

Le roi d'Espagne a donné l'évêché de Tortose, qui vaut quatre mille pistoles, à M. Molinès, doyen de la Rote ; mais, comme M. le cardinal Porto-Carrero lui a écrit que Sa Majesté catholique avoit voulu reconnoître par là son zèle et ses longs services, il croyoit être obligé de lui dire qu'il lui feroit cependant plaisir de vouloir rester en cette Cour, où il pouvoit être d'une si grande utilité, par la connoissance qu'il en avoit et la considération qu'on avoit pour lui ; et qu'on le récompenseroit d'ailleurs. Ce prélat m'ayant communiqué cette lettre, je l'ai trouvé disposé à suivre le cardinal Porto-Carrero, et il souhaiteroit que Sa Majesté catholique lui donnât en pension le tiers du revenu de cet évêché qu'il est en droit de retenir pour lui donner moyen de subsister ici avec plus d'éclat et d'abondance. Je suis persuadé que le roi d'Espagne ne peut rien faire de mieux pour ses intérêts et pour son service, car il ne se peut rien ajouter au zèle et à l'habileté de ce prélat pour ce qui regarde cette Cour.

Le Même au duc d'Harcourt.

A Rome, le 28 juin 1701.

Il s'est passé tant de choses, Monsieur, sur le fait de la confirmation de l'investiture que le Roi catholique demande au Pape pour le royaume de Naples, et sur le sujet de la redevance qui lui a été offerte de la haquenée et de sept mille ducats d'or ; et M. le duc d'Uzéda, en envoyant une relation si exacte au Roi catholique, avec tous les actes et papiers qui peuvent regarder cette affaire, vous voulez

bien que je m'en remette à ce qu'il en dit, vous assurant que, de mon côté, je n'ai rien oublié pour porter le Pape à accorder ce qu'on lui demande avec tant de justice. Mais il diffère toujours, et il ne se déterminera pas tant qu'il aura la crainte des Allemands qui sont en Italie. Je vous envoie la copie de la lettre que j'écris au Roi sur le sujet de M. Molinès, auditeur de Rote espagnole, qui sert ici le Roi son maître avec beaucoup de zèle et d'habileté ; aussi, pour récompenser ses services, le Roi catholique lui a donné l'évêché de Tortose. Mais il seroit à souhaiter, pour le bien de son service, que l'on laissât ici où il est le doyen de la Rote. Il connoît à merveille cette Cour, où il est fort considéré.

Le Roi m'a écrit que le nonce du Pape lui auroit porté plainte que Monsieur le duc d'Uzéda lui avoit parlé avec force et menace sur le sujet de l'investiture. Je puis vous assurer qu'on ne peut pas se contenir avec plus de modération et de sagesse qu'a fait cet ambassadeur. Il est vrai qu'il a représenté avec force et raison la justice de la demande du Roi, son maître, sans manquer au respect dû à la personne de Sa Majesté. Il lui a seulement fait connoître qu'il la prioit de faire réflexion sur les suites fâcheuses qui pourroient arriver de la mésintelligence entre la Cour de Madrid et le Saint-Siége. Mais lorsque dans cette Cour ils ne veulent point faire quelque chose, c'est leur prétexte de dire qu'on leur parle avec trop de hauteur, et ils cherchent à décréditer les ministres qui ne se laissent pas surprendre et qui connoissent leurs détours. Je puis vous assurer que S. M. C. ne peut trouver personne qui ait plus de zèle et d'habileté que M. le duc d'Uzéda. On ne sauroit s'imaginer où va la fureur de cette Cour, de voir l'union de ces deux puissantes monarchies, qui les obligera, dans la suite, de changer la conduite qu'ils ont eue jusqu'à présent, de profiter de leur division

pour élever leur autorité et pour traverser toutes les affaires où les deux couronnes auroient intérêt.

Je suis toujours avec respect, Monsieur, entièrement à vous.

Le cardinal DE JANSON-FORBIN.

Vous m'obligerez de faire tenir ma lettre à M. le président Rouillé.

Après avoir fini ma dépêche, l'agent d'Espagne a présenté la haquenée à la Chambre apostolique avec le cens de sept mille ducats d'or. Il a laissé le tout dans la chambre où étoit le cardinal Spinosa, camerlingue. Sur quoi ne répondant rien et ayant fait lire le chirographe que le Pape avoit fait pour différer de recevoir cette redevance, l'agent a fait lire par des notaires la protestation et l'a laissée à la Chambre. Vous en verrez tout le détail par la relation qu'envoie M. le duc d'Uzéda.

A Rome, ce 10 juillet 1701.

Je serai toujours, Monsieur, dans l'inquiétude jusqu'à ce que j'apprenne que vous soyez entièrement hors de fièvre, quelque espérance qu'on nous donne que ce qui est resté est peu de chose et que vous en serez bientôt délivré.

Vous aurez vu, par ma précédente, tout ce qui s'est passé sur le sujet de l'investiture de Naples, sur l'offre qui a été faite de la haquenée et de la redevance des 7,000 ducats, avec la protestation que l'agent d'Espagne a faite à la Chambre apostolique au nom du Roi, son maître, devant deux notaires, pour la conservation de tous ses droits, et M. le duc d'Uzéda a envoyé à Madrid toutes les pièces qui concernoient cette procédure et le décret fait ensuite par la Chambre, qui portoit : *stantibus chirographo et protes-*

tationibus, Domini dixerunt de presenti non esse locum receptioni. La Chambre a changé ce décret de cette manière : *Stantibus chirographo et sanctissimis protestationibus pro parte Sedis apostolicæ, Domini dixerunt de presenti non esse locum receptioni.* La Chambre prétend par là ne faire aucune exécution des protestations qui lui ont été faites, se restreignant seulement à ne recevoir point de tribut, à cause du chirographe fait auparavant par Sa Sainteté et de la protestation qu'Elle avoit faite. En vérité, la conduite que le Pape a tenue en cette occasion à l'égard du roi d'Espagne est insoutenable en toute manière ; il affecte de ne jamais nommer son nom dans toutes ces procédures ; et c'est un effet de la crainte terrible qu'il a des Allemands qui sont déjà entrés dans ses Etats, ce qu'il auroit pu empêcher, s'il avoit pris les précautions que je lui ai tant de fois inspirées et qu'il m'avoit promis de prendre. Mais la crainte et de méchants conseils l'ont fait changer ; et je ne vois point d'autre remède, ainsi que j'ai eu l'honneur de lui représenter, que de s'unir à nous, que de faire incessamment une ligue avec la république de Venise et les autres princes d'Italie, pour obliger les Allemands d'en sortir et de n'y point établir des quartiers d'hiver comme ils l'ont projeté. Sa Sainteté, qui en connoît l'importance, est entièrement résolue de faire incessamment cette ligue. Elle a, pour cet effet, écrit à son nonce à Venise de s'entendre avec M. le cardinal d'Estrées, pour porter cette république. Elle écrit aussi au Grand-Duc, de sa main, pour l'obliger à prendre ce parti ; et si l'on peut y réussir, comme leur intérêt commun le demande, ce sera un moyen certain pour obliger les Allemands de sortir d'Italie sans pouvoir s'y établir en quartiers d'hiver. Le Pape a aussi envoyé un courrier à l'Empereur avec une lettre de sa main, par laquelle il lui marque que s'il ne lui donne une parole positive et des assurances que ses troupes n'entreront ni ne demeureront point dans ses Etats, il prendra des mesures convenables pour les en empêcher.

Vous avez sans doute appris, par M. le maréchal de Catinat et par M. de Tessé, comme nos ennemis avoient fait passer le Pô à 1.200 chevaux, sur des bateaux qu'ils ont trouvés sur cette rivière, sans éprouver la moindre résistance des troupes et des sujets du Pape, qui s'est laissé endormir aux belles paroles de l'Empereur et du prince Eugène, sous prétexte d'une chimérique neutralité, qui va rendre ses Etats le théâtre de la guerre, s'il n'y apporte un prompt remède. Mais le Pape est d'une timidité et d'une irrésolution si grande qu'il est à craindre qu'il ne prenne une détermination vigoureuse. D'ailleurs, vous ne pouvez vous imaginer la frayeur qui agite cette Cour et presque toute l'Italie, par la crainte qu'ils ont de la réunion de ces deux couronnes. Ils avoient toujours été attachés aux intérêts d'Espagne pour s'opposer à nous et, depuis l'heureux changement qui est arrivé, ils sont tous devenus Allemands et autant ennemis d'Espagne que de nous, contre leur propre intérêt. Car si l'Empereur s'établit en Italie avec toutes les idées et prétentions de roi des Romains, il tiendra cette Cour et les autres princes dans une entière servitude. Mais, nonobstant toute cette malignité, j'espère que nous humilierons nos ennemis de tous côtés, rien n'étant plus capable de les porter à la paix que de détruire tous les projets qu'ils ont formés sur l'Italie : le renfort de troupes que le Roi envoie ne contribuera pas peu à y parvenir.

Tout paroît toujours en paix dans le royaume de Naples. On m'écrit continuellement des lettres sans seing contre le vice-roi ; et il est certain qu'il y a beaucoup de gens qui ne l'aiment pas. Mais il les contient dans leur devoir et ils n'osent remuer. Les galères de Naples y sont

retournées et cela n'y fera pas un mauvais effet. Celles de Turcis sont allées en Sicile, où M. le duc d'Ascalone doit être arrivé. La grande malignité parmi les peuples est dans le Milanez. Mais la force de nos troupes les contiendra bien dans leur devoir. Ils font courir le bruit que l'archiduc viendra à la tête de leur armée, ce que j'ai peine à croire, et qu'il prenne cette résolution. En tout cas, elle ne produiroit pas un si grand effet comme ils s'en flattent.

Nous attendons avec impatience d'apprendre que le traité du Portugal soit signé et cela fera, ici comme ailleurs, un effet merveilleux.

Le roi d'Espagne m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre très-obligeante, me témoignant d'être satisfait des soins que je prends pour ses intérêts. Je me donne la liberté de l'en remercier et j'ai remis ma lettre à M. le duc d'Uzéda qui m'avoit baillé celle du Roi catholique. — Et vous m'obligerez de lui témoigner que je ne néglige aucun soin et que je redouble mon zèle pour tout ce qui regarde son service, et suivant les ordres pressants que le Roi m'a donnés. Sur cela, je suis, Monsieur, avec beaucoup de respect, entièrement à vous.

Le cardinal de Janson-Forbin.

Nous venons d'apprendre la mort de M. le cardinal Petrucci, qui est mort d'une rétention d'urine.

J'ai cru plus à propos de vous adresser la lettre que j'écris au roi d'Espagne, que je vous supplie, Monsieur, de vouloir lui rendre.

A Rome, le 6 aoust 1701.

J'apprends, Monsieur, avec joie et consolation que votre santé se rétablit, et que Mme. la duchesse d'Harcourt est

arrivée auprès de vous. Vous me permettrez bien de l'assurer ici de mes respects. Vous aurez l'un et l'autre beaucoup de satisfaction de voir Mme. la princesse des Ursins à Madrid ; elle se dispose à partir d'ici dans peu de jours, pour se rendre à Nice dans le temps que la reine d'Espagne s'y trouvera, pour l'accompagner à Madrid. M. le duc d'Uzéda a envoyé à Turin la dispense du Pape, lequel a déterminé d'envoyer M. le cardinal Archinto, archevêque de Milan, légat pour faire compliment à la reine d'Espagne à Nice, et il s'embarquera pour cet effet sur des galères de Gênes qui le conduiront à Villefranche. Et si le mariage se fait à Nice, ce légat pourroit bien en faire la célébration, ce qui se passeroit avec plus d'éclat et de dignité ; et il est à propos que Sa Sainteté donne encore ce témoignage public de reconnoissance et de considération pour le roi d'Espagne, afin de dissiper tous les faux bruits que nos ennemis ont voulu répandre de tous côtés sur ce sujet.

Vous aurez appris sans doute par nos généraux la situation de nos armées en Italie; comme nos ennemis ont refusé d'en venir à une bataille; que les renforts que le Roi a envoyés arrivent chaque jour au camp; que le Milanais est inaccessible de tous côtés aux troupes de l'Empereur; que Mantoue et le Mantouan sont en sûreté ; que la pensée qu'ils avoient de passer le Mincio n'est pas présumable ; qu'on s'est précautionné pour qu'ils ne puissent pas entrer dans le Bressan et le Bergamasque, et qu'on prend toutes les précautions nécessaires pour les empêcher de passer le Pô ; et pour y parvenir, j'ai obtenu du Pape qu'il envoyât des ordres positifs et pressants à son légat à Ferrare, de retirer tous les bateaux qui sont sur le Pô, tout le long du Ferrarois, des deux bords de cette rivière, et de les conduire vers la mer, et qu'en cas que les Allemands voulussent s'en servir, de donner ordre aux troupes qui les garderont

de les brûler et de retirer en même temps à Ferrare tous les autres bois dont ils s'étoient servis pour construire leur premier pont. Le Pape a encore ordonné qu'on ne leur fournisse aucun grain de ses États et qu'on retire dans Ferrare tout ce qui reste de foins, afin qu'ils ne puissent y trouver aucune subsistance pour leur cavalerie. Nos généraux sont persuadés qu'avec ces précautions il ne sera pas possible à nos ennemis de passer le Pô. En tout cas, nous avons fait dresser un pont sur cette rivière, à Hostilia, pour les prévenir et s'opposer à leur passage. Le Pape est encore déterminé à s'unir avec les Vénitiens, et il a donné des ordres pressants à son nonce à Venise pour les y porter; et M. le cardinal d'Estrées travaille fortement de son côté. Si l'on peut réussir, comme il y a lieu de l'espérer, ces deux puissances pourront déclarer qu'elles ne veulent point souffrir qu'aucunes troupes étrangères restent dans leurs États, et y établissent leurs quartiers d'hiver; et que si les Allemands n'y donnent pas les mains, elles s'uniront avec nous pour les y obliger, et c'est le moyen le plus prompt et le plus efficace pour les y nécessiter; et si cette république diffère de convenir de cette union avec le Pape, et que les Impériaux entreprennent de vouloir entrer dans le Ferrarois, le Pape me paroît résolu de faire un traité particulier et secret avec nous, pour nous appeler à son secours et les en empêcher. Le manquement de subsistances où les Allemands se trouvent, les nécessitera bientôt de prendre un parti, sur lequel l'on prendra les meilleures mesures que l'on pourra.

Vous voyez, Monsieur, que le changement de conduite que le Pape commence d'avoir, fait connoître la crainte où il est que les troupes de l'Empereur veuillent s'établir en quartier d'hiver dans ses États, nonobstant les promesses tant de fois réitérées par ce prince, de renvoyer plutôt les troupes en Allemagne que de souffrir qu'elles

entrent dans les États de l'Église sous quelque prétexte que ce puisse être; et je ne cesse point d'en faire connoître l'illusion à Sa Sainteté dont elle commence à s'apercevoir.

M. de Blécourt me confirme, par sa dépêche du 7 juillet, ce que le Roi m'avoit mandé, que le Roi catholique avoit continué M. le duc de Médina-Celi, pour trois ans, dans la vice-royauté de Naples. Je lui ai écrit pour m'en réjouir avec lui, et j'ai pris occasion par là de lui faire connoître qu'il doit redoubler de soins pour maintenir ces peuples dans l'obéissance et la fidélité qu'ils doivent à leur Roi, de maintenir l'abondance de bled dans la ville de Naples, à un prix raisonnable. La récolte n'ayant pas été fort abondante, ce qui est le seul moyen de contenir le peuple en paix et de ménager les esprits de la noblesse qui est fort rebutée des manières hautes avec lesquelles il les a traitées jusques à présent, et de prendre un soin plus exact qu'on n'a fait, pour régler les finances de ce royaume, et en empêcher la dissipation qui a été extraordinaire, et je crois qu'il sera très-à-propos qu'on lui insinue tous ces avis du côté de Madrid. Il écrit à M. le duc d'Uzéda qu'il fera partir incessamment les galères de Naples pour se rendre à Villefranche, pour conduire la Reine d'Espagne à Madrid; et il est à propos que du moins l'escadre de Turin qui est à présent en Sicile, reste dans ce pays-là pour les besoins qu'on en peut avoir pour la sûreté de ces deux royaumes.

J'apprends, par la lettre de M. de Blécourt, que le nonce Aqua-Viva a parlé au Roi d'Espagne sur le sujet du grand Inquisiteur, d'une manière bien différente de ce que le Pape en avoit parlé à M. le duc d'Uzéda, à qui M. le cardinal de Porto-Carrero fait savoir que Sa Majesté catholique avoit informé le Roi de tout ce qui regarde cette affaire, pour savoir ses sentiments, et qu'il nous donnera ensuite ses ordres sur la conduite qu'il faudra tenir ici

sur ce sujet. Cet inquisiteur a envoyé en cette Cour un ecclésiastique sous d'autres prétextes, pour presser le Pape d'agir en sa faveur. On assure même que Sa Sainteté a nommé trois cardinaux pour examiner cette affaire. J'ai peine à croire qu'elle puisse avoir des suites fâcheuses. En tout cas, M. le duc d'Uzéda et moi ferons ici de notre mieux pour exécuter les ordres qu'on nous prescrira.

M. le duc d'Uzéda m'informe régulièrement de tout ce qui regarde les intérêts du roi d'Espagne. Je lui dis mes sentiments avec la liberté qu'il me donne, et je m'emploie en tout ce qui peut dépendre de mes soins pour l'aider à le servir de mon mieux. Je suis, Monsieur, avec un respect très-parfait, entièrement à vous.

Le cardinal DE JANSON-FORBIN.

A Rome, le 20 aoust 1701.

J'ai bien de la joie, Monsieur, d'avoir à présent chaque ordinaire à me réjouir avec vous que votre santé se fortifie après tant de rechutes et d'alarmes que vous nous avez données. Vous aurez sans doute appris le passage qu'ont fait les Impériaux du Mincio, auquel nos généraux n'ont pas jugé à propos de s'opposer. Le bruit et les mauvaises impressions que cela a causés nous ont donné quelques inquiétudes par l'alarme que les Milanais et le duc de Mantoue en ont eue; vous aurez vu ce que M. le Prince de Vaudemont en a écrit au roi d'Espagne. Cependant on remédie à tout. M. de Catinat a repassé l'Oglio et son armée est de quarante mille hommes. M. de Vaudemont et M. de Tessé, après avoir pourvu à faire une ligue à la rivière d'Adda avec quatorze mille hommes, ont marché pour aller rejoindre M. le duc de Savoie et M. de Catinat, et doivent marcher tous ensemble droit aux ennemis, qui

sont encore vers Castiglione sans avoir avancé dans le Bressan, ou les contraindre à se battre ou à se retirer. La supériorité de nos troupes et l'ardeur qu'elles ont d'aller aux ennemis nous doivent assurer de la victoire. D'ailleurs, il arrive chaque jour de nouvelles troupes de France qui nous mettront bientôt en état de tout entreprendre pour rabattre le faux orgueil de nos ennemis.

Le Pape paroît très-disposé à s'unir avec la république pour ne souffrir pas que les Allemands établissent des quartiers d'hiver dans leurs États. M. le cardinal d'Estrées travaille, de son côté, à y porter les Vénitiens et il les croit disposés; mais je ne sais s'il ne se trompe pas, et nous n'aurons point de repos jusqu'à ce que cette ligue soit faite ; car, si nous y parvenons, les Impériaux seront bien embarrassés de subsister et de s'établir en Italie.

M. le duc d'Uzéda n'a point parlé au Pape sur l'Inquisiteur, depuis ses dernières dépêches de Madrid sur ce sujet. Il a jugé à propos d'attendre des nouvelles de France sur ce que Sa Majesté catholique lui écrit qu'il en a donné part au Roi pour en avoir ses avis. Cette Cour, suivant ses louables coutumes, songe toujours d'augmenter sa juridiction et voudra profiter de cette occasion pour établir une autorité sur l'Inquisition et l'Inquisiteur d'Espagne, qu'elle n'a jamais eue. Il paroît, par les lettres que le nonce Aqua-Viva écrit ici, qu'il est des amis particuliers de l'évêque de Ségovie, qu'il le favorise en ce qu'il peut, et qu'il flatte cette Cour et qu'il lui insinue de profiter de cette occasion pour établir des droits qu'elle n'a point, et je suis persuadé que le Conseil de Madrid ne se laissera pas endormir sur cela.

Monsieur le Vice-Roi de Naples, avec qui nous sommes dans une parfaite correspondance, veille à découvrir toutes les cabales que l'Empereur peut avoir en ce pays-là, et dès qu'on s'aperçoit de quelque chose, on y apporte le plus

prompt remède que l'on peut; et comme la récolte de grains a été fort mauvaise dans les royaumes de Naples et de Sicile, il empêchera la sortie des bleds pour y conserver quelque abondance et empêcher le prix d'en augmenter à Naples, ce qui causeroit quelque émotion dans ce grand peuple qui ne se conserve en paix que par l'abondance.

J'ai écrit à M. le duc d'Ascalone, vice-roi de Sicile, par ordre du Roi, pour le prier d'apporter toutes les facilités possibles par les relations qu'il fera à Madrid de l'Etat de Messine pour procurer le pardon à ces malheureux Messinois, qui en sont exilés; et j'en ai même conféré avec M. le duc d'Uzéda qui a été long-temps vice-roi dans ce pays-là, et qui convient qu'il est du service du Roi catholique de faire cette grâce-là, d'autant plus que les chefs des familles qui ont été auteurs des mouvements qu'il y a eu en cette ville sont morts, et que leurs enfants qui restent n'en sont pas coupables. Il ne juge pas à propos qu'on rétablisse la ville et les magistrats de Messine dans les priviléges et les prérogatives dont ils jouirent et qu'ils ont perdus par leur rebellion, afin de les contenir à l'avenir dans la fidélité et dans l'obéissance qu'ils doivent.. Mais il ne s'agit point à présent de cela, et on fait bien de ne les point élever et de les contenir à leur devoir. Il s'agit seulement de faire grâce à ces pauvres gens; la plus grande partie des biens et des revenus de ces particuliers ont été vendus ou aliénés. Il ne s'agit pas non plus de les leur faire rendre, mais seulement de leur restituer ce peu qu'il reste, sur quoi l'on fait encore quelque difficulté; car parmi ces biens il y a des fonds de terre qu'on dit n'avoir pas de peine à leur rendre; et c'est très-peu de chose, mais surtout des revenus qu'ils avoient sur des droits qui appartiennent au Roi catholique, et qu'ils avoient acquis, lorsqu'ils ont été vendus, et cela est d'une si médiocre considération que je ne crois pas que le Consul d'Espagne y doive faire attention.

Comme le Roi souhaiteroit fort qu'on procurât la grâce de ces pauvres gens, je ne doute pas que vous ne redoubliez vos soins pour la leur procurer, et je vous prie aussi de vous souvenir de l'affaire des Trinitaires, car cet ordre se ruine si l'on ne travaille sérieusement à les réunir.

Je suis, Monsieur, avec tout le respect imaginable, absolument à vous.

Le cardinal DE JANSON-FORBIN.

Lettre de M. le cardinal de Janson à M. de Torcy.

Le 23 août 1701.

J'admire comme vous, Monsieur, la généreuse résolution du Roi d'Espagne de vouloir lui-même venir se mettre à la tête de son armée et de celle du Roi pour défendre ses Etats d'Italie; et, pour répondre à l'honneur que vous me faites et à votre confiance en me demandant mon sentiment sur cela, je prendrai la liberté de vous dire que S. M. catholique ne pouvoit rien faire de plus glorieux ni de plus utile pour chasser les Allemands d'Italie, affermir la fidélité de ses sujets, dissiper toute la malignité des malintentionnés dans le Milanois et dans le royaume de Naples, et établir dans tous ses Etats une réputation exemplaire et donner à tous ses sujets une joie sensible de voir leur souverain, ce qui ne leur est pas arrivé depuis Charles-Quint. Il y a sur cela quelques réflexions à faire: la première est d'exposer ce prince aux périls d'une guerre où apparemment on sera obligé de donner quelque bataille; et si les Impériaux s'établissent en quartier d'hiver en Italie, il seroit obligé d'y rester quelque temps ou de retourner en Espagne sans avoir la gloire d'en chasser les ennemis. La seconde, c'est la dé-

pense extraordinaire qu'il sera obligé de faire et à l'armée et à visiter ses Etats, où il faudra qu'il répande beaucoup d'argent; car il ne pourroit pas se dispenser d'aller à Naples et en Sicile. Et en dernier lieu, je ne sais si une longue absence d'Espagne lui convient dans les conjonctures présentes; je sais bien que rien ne seroit plus capable de l'autoriser et à présent et pour le reste de son règne auprès de ses peuples et des grands de son royaume. Mais il y a à considérer si le Conseil qu'il laissera à Madrid fera assez autorité en son absence. J'apprends qu'il y a beaucoup de mécontents du gouvernement présent, qui pourroient se prévaloir de l'éloignement de leur Roi. Mais, comme je ne vois pas cela de près, il seroit difficile que je pusse en bien juger. Cependant je suis persuadé qu'à l'égard de l'Italie, sa présence pour quelques mois y feroit un effet merveilleux et ôteroit aux Impériaux toute espérance de révolution et de pouvoir s'y établir, et donneroit une consolation à tous ses peuples.

Je suis, etc.

Le cardinal DE FORBIN-JANSON.

C'est dans les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, publiés par le général Pelet (1), que l'on pourra prendre une idée exacte de cette campagne d'Italie, au début de laquelle ont été écrites les lettres qui précèdent. On trouvera dans celles-ci des détails intimes que l'on chercherait en vain dans les correspondances officielles. Elles font apprécier d'une manière plus complète l'état des esprits et les

(1) Cette publication fait partie de la collection des *Documents inédits*.

dispositions des différents gouvernements de l'Italie à l'égard de l'Espagne et de la France devenue son alliée. Pour toutes les négociations antérieures à l'acte important qui a donné l'Espagne à la maison de Bourbon, les quatre volumes publiés par M. Mignet, dans la collection des documents inédits, laissent peu de chose à désirer. Le monde savant attend la continuation de cet important ouvrage, qui s'arrête à l'année 1676. Les *Mémoires du marquis de Villars*, ambassadeur en Espagne, récemment mis au jour, vont jusqu'à l'année 1682 (1).

La correspondance du duc d'Harcourt, dont l'ambassade commence à l'année 1697, conduit l'histoire de la guerre de succession jusqu'en 1710. Elle est riche en documents de toute espèce; on en peut déjà trouver la preuve dans les lettres que nous avons détachées de cet important recueil. Si d'heureuses circonstances nous permettent d'en faire l'objet d'une publication complète, nous les saisirons avec plaisir, et nous croirons avoir ainsi rendu un grand service aux savants qui regrettent de voir inachevée l'œuvre que M. Mignet avait si bien commencée.

(1) *Mémoires de la Cour d'Espagne sous le règne de Charles II* (1678-1682), par le marquis de Villars. Londres, Trübner, 1861, in-8°. Paris, chez Aubry, rue Dauphine, 16.

Lettres de Mme. de Maintenon à la princesse des Ursins.

Au moment où nous livrons à l'impression les lettres qu'on vient de lire, nous devons à l'extrême obligeance de M. le marquis de Chabrillan communication de deux autres lettres, écrites à Mme. des Ursins par Mme. de Maintenon. L'heureux possesseur de ces deux pièces historiques, et de bien d'autres non moins précieuses conservées dans ses archives, donne un nouveau prix à cette bonne fortune, en nous permettant de les joindre à notre recueil. Elles font une suite toute naturelle à celles de la femme supérieure à laquelle elles sont adressées.

Mme. des Ursins est de retour auprès du roi et de la reine d'Espagne. En butte aux intrigues qui l'ont déjà forcée une fois à quitter la cour de Madrid, elle a de plus à partager la fortune de ses maîtres, dont elle cherche à ranimer le courage. Le moment est critique. Le maréchal de Tessé vient d'échouer devant Gibraltar; le présomptueux Villeroy a été battu à Ramillies ; Berwick n'a pas encore gagné la bataille d'Almanza.

Les deux lettres de Mme. de Maintenon font juger de la désolation qui règne aussi bien à la cour de Versailles que dans celle d'Espagne. Elles ne se distinguent pas seulement par cette rectitude de jugement et cette admirable précision de style, qui se retrouvent dans sa correspondance. Elles sont empreintes d'une sensibilité d'âme, elles sont pleines d'une effusion que l'on ne rencontre pas toujours dans ses autres écrits. Nous aimons à y trouver aussi une nouvelle preuve de la haute estime dans laquelle la princesse des Ursins était tenue en France, au moment où l'énergie de son caractère élevait au-dessus de leur fortune Philippe V et sa jeune épouse (1).

4 juillet 1706.

J'ay à répondre à deux de vos lettres, Madame, l'une du 17 de juin et l'autre du 24.

Vous voilà hors d'incertitude, et sortie de Madrid. C'est, Madame, une grande démarche et vous en connoissés mieux que moy toutes les conséquences. Je vous souhaite présentement à Pamplune. Il me semble que vous y serés en sureté en attandant (*sic*) que nos troupes se joignent à celles de S. M. catholique. Mais, Madame, nos enuemys sont bien forts partout et chaque mauvais événement nous affoiblit. Vos Espagnols trahissent, les Flamands nous abandonnent et Dieu paroit irrité contre nous.

Le Maréchal de Tessé a fait de son mieux dans une entreprise qui n'étoit pas de son goût, il a été malheureux et il est bien juste de le consoler. On a voulu faire de mesme pour le Maréchal de Villeroy, et si vous saviés, Madame, les marques d'amitié que le Roy luy a données dans cette triste occasion, vous ne pourriés vous empescher de blamer votre ami de les recevoir aussy mal qu'il fait. Pour moy je

(1) Nous avons imprimé, sans nous attacher à reproduire scrupuleusement leurs formes orthographiques, les lettres qui précèdent. Nous croyons devoir faire une exception pour les deux lettres autographes de Mme. de Maintenon, et nous les reproduisons textuellement.

n'ay osé lui écrire quand jay vu la manière dont il répondoit aux lettres du Roy et je n'ai pu croire que les mienes ne fussent pas rejetées avec encore plus de dureté. Le Maréchal de Villeroy n'est accusé que d'incapacité et de malheur.

Le Roy a vu si sûrement et de si près le peu de confiance que l'armée a en luy, et les clameurs de Paris ont été sy grandes qu'il a été forcé à ce changement, et se seroit toujours repenty s'il ne l'eut pas fait. J'ay vu de près la violence que le Roy s'est faite, et l'amitié pour le Maréchal de Villeroy est encore plus grande que je ne la croyois. Il ny a eu en tout cela ny cabale ny intrigue, je vous en répons.

Les changements de généraux font de nouveaux embarras. M. de Vendosme quitte l'Italie, et désole son armée par son absence, dans le mesme temps que le prince Eugène reçoit une augmentation de troupes, et que M. de Savoye est sorti de Turin pour aller encore le fortifier de sa personne et de sa cavalerie, ou pour aller au devant de quelque secours par la mer.

Le Maréchal de Villeroy outré et abatu demeure chargé pour du temps encore de l'affaire difficile de Flandres.

Le Maréchal de Villars a taut fait de représentations pour n'aler pas en Italie que le Roy s'i est rendu, et y envoye M. de Marsin. Ils sont sy éloignés les uns des autres qu'il se passera bien du temps avant qu'ils soyent chacun dans leurs postes.

Paris et l'armée de Flandres sont rassurés depuis qu'on a nommé M. de Vendosme. Dieu veuille qu'il réponde à ce qu'on attend de luy! il fera de son mieux, mais la besogne est bien gâtée.

Me voicy, Madame, à votre lettre du 24 juin, et vous voila sortie de Madrid sans savoir quand vous y rentrerés. Il est bien sûr que c'est pour le mieux qu'on vous conseille Burgos, mais je crois par la suitte de vos lettres que vous irés à

Pamplune, et il me semble que c'est où vous serés plus en sureté, en attendant que nos troupes arrivent. Vous aviés bien prévu, Madame, que vous pourriés vous trouver dans de grandes extrémités, et bien éloignées de ce que vous auriés été à Rome; mais pourriés vous vouloir que cette aimable Reyne fût sans vous? Elle fait de nouveaux remerciements au Roy son grand père de vous avoir renvoyée en Espagne, et paroit sentir ce que vous faites pour elle. Vous êtes bien fine, Madame, sy M. le chev. des Penes dit vray, et les deux Roys que vous trahissés ne pourroient guères vous faire plus de mal que les princes que vous servés. Ce qui revient de ce monstre, Madame, est au dessus de ce qu'on peut dire, et il est affligeant de voir des françois capables de telles actions.

Jugés, Madame, de ce que je soufre de vous savoir avec la Reyne manquant de tout, moy qui sent (*sic*) de la pitié pour ce qui s'appelle des misérables. Mme la duchesse de Bourgogne me lisoit hier votre lettre qui nous couta bien des larmes. Cette princesse m'inquiette fort dêtre aussy pénetrée de douleur dans une grossesse. Elle a pourtant du courage, et se contraint devant le monde; mais la bonté dont elle m'honore fait qu'elle se répand sans mesure avec moy.

Il est bien vraysemblable que M. le cardinal Porto-Carrero n'a pas de bonnes intentions de vous avoir refusé votre seule ressource. Les Anglois ne consulteront pas les curés; ainsy le cardinal ote un secours au Roy et le donne à ses ennemis.

Je crains bien qu'on ne trouve pas grand chose des pierreries de la Reyne, et je ne doute pas des difficultés de trouver de l'argent et de le faire tenir.

Je sens une grande tendresse pour les Dames qui ont suivi la Reyne. Plaise à Dieu que S. M. se trouve en état de les en récompenser. Quelle extrémité, Madame, d'en avoir

laissé, par (*sic*) n'avoir pas 100 pistoles à leur donner! Je ne sais que vous dire, Madame, entre l'envie que j'ay de recevoir de vos lettres, et celle que j'aurois que vous prissiés pour votre repos le temps que vous me donnés. Faites au moins comme vous avés fait cette fois cy en r'envoyant le Roy à la lettre que vous me faisiés l'honneur de m'écrire.

Je vois tout ce qui se passe par M. de Torcy, ainsy, Madame, ne mandés pas les mesmes choses. Je donnerois mon sang pour vous soulager et pour vous servir.

MAINTENON.

A St.-Cyr, 18 juillet 1706.

Enfin, Madame, nous eusmes hier des nouvelles d'Espagne et toujours mauvaises comme nous devions les attendre. Quel spectacle de voir cette Reyne éprouver à 18 ans le renversement d'un royaume, et se voir errante, chercher quelque lieu où l'on veuille la recevoir! Mais il est encore plus étonant, Madame, quelle soutienne l'état où elle est avec la soumission et le courage que vous me mandés. Seroit-il possible que Dieu l'abandonnat? Cependant, Madame, il me paroit bien difficile de se flater de quelque espérance. Sy vous perdés une bataille, tout est perdu dans ce moment; si vous ne la donnés pas, vous perdrés peut être tout un peu plus lentement. Dieu veuille inspirer le Roy et M. de Barwich! Je soutiens toujours qu'il faut les laisser faire et qu'on ne peut conduire de si loin, nous ne l'avons que trop expérimenté. Je ne puis m'empêcher de vous dire, sans que personne m'en aye chargé, que M. et Mme. d'Alle montrent icy un grand zèle pour les deux Roys. Ils sont aimés et *estimés en ce pays ci*, et disent de bon cœur Vive Philippe cinq et la Reyne, dont elle conte des merveilles. Mmes Royales sont à Oneilles et non à Genes jusqu'icy.

M. le duc d'Orleans mande de Turin que ce siège sera très long encore; de sorte, Madame, que je meurs de peur qu'on ny perde bien des gens et par les armes et par les maladies qui viendront bientôt. Quelle cruauté que la guerre, et de voir tous ces princes se persécuter les uns les autres et faire périr tant de gens! Je suis dans une grande tristesse et ne voyant rien que d'afreux, j'espérerois de votre coté, si nos troupes étoient en bon estat quand elles joindront le Roy; mais cela nest gueres vraisemblable. M. le chev. des Penes est un monstre; on ne peut l'appeler autrement. Je fairai savoir votre honnêteté pour M. le cardinal de Janson que je dois entretenir à Marli. Le plus malheureux de tous les hommes, Madame, est le Maréchal de Vileroy. Il refuse la seule consolation qu'il pouvoit avoir par les bontés du Roy, qui ne sont point changées pour lui. Il ne pouvoit se dispenser de faire ce qu'il a fait et vous l'auriés conseillé si vous aviés été icy. Je suis si accablée de chagrins que je sens un peu moins cette aventure que je n'aurois fait dans un autre temps. Cependant je suis fachée du parti d'aigreur et de secheresse que le Maréchal de Vileroy prend avec ses véritables amis. Plut à Dieu, Madame, que vous fussiés bien paisibles dans les royaumes d'Italie! Il n'y a que Dieu qui connoisse le dénouëment de toutes ces malheureuses affaires. Je crois, Madame, que vous soufrés beaucoup; mais je ne saurois croire que vous voulussiés que cette Reyne que vous aimés si tendrement fût seule à Burgos. Je vis l'autre jour M. de Cailus qui me demanda comment notre cour étoit contente de vous et qu'on faisoit courir des bruits à Paris que vous etiés plus mal que jamais, que ces bruits donnoient de l'inquiétude à M. D. de Narmoutier (*sic*) à qui vous ecrivés fort peu. Je luy dis, Madame, ce que j'en sais, et combien je le sais surément, et je le chargeai d'en rendre compte à Mr votre frère. J'admire la rage et l'inutilité de ces diseurs de nouvelles. Mais,

Madame, nous avons présentement d'autres croix à porter.

Le Roy est en parfaitte santé. Notre Princesse est moins incommodée qu'à la première grossesse. Que je suis fachée que votre Reyne ne soit pas dans le mesme état! Les Castillans en seroient encore plus affectionnés. Je vous estime, Madame, au dela de toutes les expressions. Je vous aime tendrement, et je ne puis vous le dire aujourdhuy avec un autre tour ny aussi respectueusement que je le devrois.

MAINTENON.

Caen, typ. A. HARDEL.


COLUMBIA UNIVERSITY
0032208316

